



**LE SOMMET SUR LA SÉCURITÉ  
NUCLÉAIRE  
À LA CROISÉE DES CHEMINS**

---

**ENTRE DOUTES ET AMBITIONS**

Sylvain Fanielle



Les activités du GRIP sont soutenues  
financièrement par

le Ministère de la Région wallonne,



Wallonie



le Ministère de la Communauté française,  
le Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (ACTIRIS),  
le Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg,  
le Ministère des Affaires étrangères de Belgique,  
le Fonds Maribel Social

© Groupe de recherche et d'information  
sur la paix et la sécurité (GRIP)  
chaussée de Louvain, 467  
B-1030 Bruxelles  
Tél.: (32.2) 241.84.20  
Fax: (32.2) 245.19.33  
Courriel: [admi@grip.org](mailto:admi@grip.org)  
Site Internet: [www.grip.org](http://www.grip.org)

Le Groupe de recherche et d'information  
sur la paix et la sécurité (GRIP)  
est une association sans but lucratif.

## SOMMAIRE

---

<b>Introduction</b>	5
<b>1. Washington 2010 : une prise de conscience globale</b>	7
1.1. De quelles menaces parle-t-on ?	7
1.2. Les prémisses d'une dynamique sans précédent	9
1.3. Avril 2010 : la consécration	11
1.3.1. <i>Contexte</i>	11
1.3.2. <i>Résultats</i>	11
1.3.3. <i>Critiques et état des lieux avant Séoul</i>	12
<b>2. Séoul 2012 : la poursuite des engagements sans avancées majeures</b>	15
2.1. État des lieux	15
2.2. Contexte	15
2.3. Résultats	16
2.4. Critiques	19
<b>3. La Haye 2014, et après ?</b>	21
3.1. Contexte	21
3.2. Le troisième sommet : quelques recommandations	21
3.3. Les enjeux après 2014	24
3.4. Le futur de la dynamique : sous quelle forme ?	27
3.4.1. <i>La continuation</i>	27
3.4.2. <i>L'intégration</i>	27
3.4.3. <i>Un rôle de prédilection pour l'AIEA ?</i>	28
<b>Conclusion</b>	31
<b>Annexes</b>	33

## Liste des sigles

AIEA	Agence internationale pour l'énergie atomique
CPPNM	Convention sur la protection physique des matériaux nucléaires (ou <i>Convention on the Physical Protection of Nuclear Material</i> )
EDAN	États dotés d'armes nucléaires
ENDAN	États non dotés d'armes nucléaires
GICNT	Initiative globale pour combattre le terrorisme nucléaire (ou <i>Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism</i> )
HEU	Uranium hautement enrichi (ou high enriched uranium)
ICSANT	Convention internationale sur la suppression des actes de terrorisme nucléaire (ou <i>International Convention for the Suppression of Acts of Nuclear Terrorism</i> )
LEU	Uranium légèrement enrichi (ou <i>low enriched uranium</i> )
NSS	Sommet de la sécurité nucléaire (ou <i>Nuclear Security Summit</i> )
ONU	Organisation des Nations unies
RDD	Dispositif de dispersion radiologique (ou <i>radiological dispersal device</i> )
UE	Union européenne
TNP	Traité de non-prolifération nucléaire

*« The way I view it is that if you view the goal of getting to zero as the top of the mountain...  
I think we have an obligation to our children and to our grandchildren to build paths  
up the mountain. »<sup>1</sup>*

**Sam Nunn,**  
ancien Sénateur des États-Unis,  
co-fondateur de la Nuclear Threat Initiative (NTI)

<sup>1</sup> « Si votre objectif est d'atteindre le risque zéro comme le sommet de la montagne, je pense que, pour nos enfants et petits-enfants, nous avons l'obligation de tracer les chemins menant à cette montagne. »  
<http://www.nuclearsecurityproject.org>

## INTRODUCTION

---

En cette belle journée d'automne 1995, le parc Ismailvosky de Moscou, un des principaux espaces verts de la mégapole russe, est animé de toutes parts. Nul ne peut imaginer qu'à plusieurs centaines de kilomètres seulement, la guerre fait rage en Tchétchénie dans sa capitale Grozny, victime de violents affrontements entre l'armée russe et les séparatistes tchétchènes. Pourtant, ce conflit va bel et bien rattraper les moscovites présents dans le parc ce jour-là, et ce, d'une manière sans précédent dans l'Histoire. En effet, placée quelques heures auparavant par des indépendantistes tchétchènes, une bombe artisanale est prête à exploser au centre du parc. Sa composition est inhabituelle : explosifs classiques, mais surtout césium-137, isotope hautement radioactif, provoquant des effets dévastateurs et irréversibles chez l'être humain, principalement chez les plus jeunes. Pour une raison inconnue, les rebelles tchétchènes ne prendront pas la décision de déclencher la détonation. Au lieu de cela, ils avertiront la télévision nationale de sa présence, afin qu'elle soit par la suite rapidement désamorcée. L'issue favorable de cet événement ne peut néanmoins masquer les conséquences qu'aurait pu avoir la détonation d'un tel engin dans une ville alors peuplée d'un peu plus de 9 millions d'habitants. A l'heure actuelle, cet épisode est l'un des très rares exemples connus de tentative d'utilisation de matériaux radioactifs à des fins terroristes. Ce type d'événement peut être caractérisé comme faisant partie d'une menace plus globale, à savoir le « terrorisme nucléaire », qui implique l'utilisation de matériaux nucléaires et/ou radioactifs à des fins terroristes<sup>1</sup>.

Depuis près d'une décennie<sup>2</sup>, la communauté internationale a pris des mesures afin de sécuriser ces matériaux. La « sécurité nucléaire », définie par l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) comme l'instauration de « mesures visant à empêcher et à détecter un vol, un sabotage, un accès non autorisé, un transfert illégal ou d'autres actes malveillants mettant en jeu des matières nucléaires et autres matières radioactives ou les installations associées, et à intervenir en pareil cas »<sup>3</sup>, est ainsi devenue une priorité. C'est dans cette optique que le président Obama a appelé en avril 2009, lors de son étape européenne à Prague, à une coopération internationale dans le but de sécuriser, dans les quatre ans, les matériaux nucléaires vulnérables présents dans les États ayant abrité sur leur sol une industrie nucléaire civile ou militaire.

Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, les États-Unis ont lancé, en avril 2010 à Washington, le premier Sommet sur la sécurité nucléaire (SSN). 47 délégations et 3 organisations internationales (Organisation des Nations unies, Union européenne et Agence internationale de l'énergie atomique) se sont réunies afin d'identifier et de comprendre la menace. Dans la continuité, un deuxième sommet de même nature a

---

1 Glossaire de sûreté de l'AIEA - Terminologie employée en sûreté et radioprotection (Ed. 2007). Disponible sur : <http://www-ns.iaea.org/downloads/standards/glossary/safety-glossary-french.pdf>

2 Avant les années 2000, il n'existait que peu d'initiatives en matière de sécurité nucléaire. Seule la Convention sur la Protection physique des matériaux nucléaires (CCPNM - 1979) et quelques recommandations de l'AIEA traitaient de cette matière. Ce n'est qu'au lendemain des attentats de New York en 2001 que les premières discussions relatives à un cadre réglementaire de sécurité nucléaire ont été entreprises. C'est dans ce contexte que les débats sur l'amendement de la CPPNM (2005) et l'adoption de la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (2005) ont vu le jour.

3 *Ibidem*.

eu lieu en mars 2012 à Séoul qui a permis de compléter les initiatives entreprises deux ans plus tôt, tout en mettant l'accent sur de nouvelles priorités. La ville de La Haye aux Pays-Bas, accueillera la prochaine étape de ce processus, en mars 2014, presque quatre ans jour pour jour après le discours du président Obama.

Malgré l'importante impulsion politique donnée par l'instauration de ce sommet et la prise de conscience globale de l'ampleur de la menace, de nombreux experts s'interrogent aujourd'hui sur le futur de la dynamique.

En effet, le Sommet de Séoul en 2012 a montré un certain essoufflement et des voix s'élèvent pour que le processus change de forme après 2014, ou qu'il soit relégué à un niveau gouvernemental inférieur.

Dans notre société actuelle, interconnectée et mondialisée, il serait aisé pour des groupes malveillants de renforcer leurs structures et d'élargir leurs réseaux dans le but de mettre la main sur des matériaux nucléaires ou radioactifs. De plus, la présence de ces derniers s'est considérablement accrue depuis quelques années. La profusion de centrales nucléaires, centres de recherches et médicaux, n'a fait qu'accentuer les possibilités de vol de ces matériaux. Dès lors, que penser de ces prises de positions, à moins d'un an du Sommet de La Haye, face à une menace qualifiée en 2010 comme une « des (...) plus sérieuses pour la sécurité internationale »<sup>4</sup>?

Le présent Rapport a pour objectif de donner une évolution complète du processus qui en 2008 s'est fixé pour ambition de sécuriser, en quatre ans, les matériaux nucléaires vulnérables, grâce à des actions décidées lors de sommets internationaux sur la sécurité nucléaire. Chaque partie de ce Rapport se concentrera sur l'un des trois sommets : la première, consacrée au Sommet de Washington de 2010, abordera brièvement la nature de la menace pour ensuite exposer les initiatives politiques qui y ont été prises. La seconde partie, relative au Sommet de Séoul, analysera les mesures adoptées. Enfin, la dernière partie se tournera vers le Sommet de La Haye en 2014, prochaine étape du processus. Après en avoir identifié les attentes, nous interrogerons sur le futur de la dynamique en démontrant la nécessité de maintenir une attention toute particulière sur cette initiative internationale.

4 Préface du *communiqué* du Sommet de la sécurité nucléaire de Washington (2010), 13 avril 2010, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/communiqu-washington-nuclear-security-summit>

## 1. WASHINGTON 2010: UNE PRISE DE CONSCIENCE GLOBALE

---

C'est en avril 2009 que, pour la première fois, 47 chefs d'État et de gouvernement se sont réunis afin d'aborder le thème du terrorisme nucléaire : il s'agissait d'identifier cette menace et d'entreprendre des mesures pour y faire face, tant au niveau national qu'international.

### 1.1. De quelles menaces parle-t-on ?

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la menace d'attaques terroristes est prise très au sérieux. Ces attentats ont surtout révélé que des groupes malveillants, ayant une bonne organisation et d'importants moyens financiers, étaient en mesure de toucher n'importe quel État en plein cœur, même parmi les plus puissants sur la scène internationale.

Dans un monde où l'énergie nucléaire est un enjeu important, le nombre d'installations qui produisent, stockent ou utilisent des matières nucléaires et radioactives n'a cessé de grandir ces dernières années. De ce fait, une quantité considérable de matières nucléaires peut être expédiée en différents endroits du monde. Il n'est donc pas à exclure que dans des régions à forte instabilité politique, des terroristes bien organisés et dotés d'une solide assise financière puissent facilement acquérir ce type de matériaux afin de commettre des attaques. Les attentats perpétrés en 1995 à Paris, en 2001 à New York, en 2002 à Bali, en 2004 à Madrid, en 2005 à Londres et en 2008 à Bombay, montrent toutefois qu'aucune région du monde n'est à l'abri du terrorisme. L'emploi de matériaux nucléaires au cours de ces attaques aurait été autrement plus problématique sur tous les plans (pertes humaines, retombées radioactives, impact psychologique, pollution environnementale, etc.). C'est ce type de scénario, conjuguant terrorisme et emploi de matériaux nucléaires, plus connu sous le terme « terrorisme nucléaire », qui a fait l'objet du Sommet sur la sécurité nucléaire.

Généralement, le concept de « terrorisme nucléaire » se décline en quatre scénarii<sup>5</sup> distincts : le vol ou l'achat d'un engin nucléaire provenant d'un arsenal existant<sup>6</sup> dans le but de le faire exploser ; le vol ou l'achat de matériaux fissiles<sup>7</sup> afin de fabriquer un engin dans le but de le faire exploser ; l'attaque d'installations nucléaires militaires ou civiles (par exemple d'une centrale nucléaire, d'une piscine de refroidissement de combustible nucléaire ou encore d'un réacteur de recherche) qui générerait la libération de grandes quantités de radioactivité<sup>8</sup> ; et enfin, le vol ou l'achat de matières radioactives

5 C.D. Ferguson et W.C. Potter, *The four faces of nuclear terrorism*, Monterey Institute of International Studies, 2004, [http://www.nti.org/c\\_press/analysis\\_4faces.pdf](http://www.nti.org/c_press/analysis_4faces.pdf)

6 Selon le dernier rapport de la *Fédération des scientifiques américains*, le stock global d'armes nucléaires est évalué à environ 17 300, réparties entre neuf États dont principalement les États-Unis et la Russie, <http://www.fas.org/programs/ssp/nukes/nuclearweapons/nukestatus.html>

7 L'uranium-235, le plutonium-239 et l'uranium-233 sont les matériaux fissiles les plus courants. *Nuclear Threat Initiative, Critical Questions: Urgent Decisions for the Second Obama Administration*, 17 novembre 2012, <http://www.nti.org/analysis/articles/issues-obama-administration-its-second-term/>

8 Le terme « sabotage » est fréquemment utilisé à cet égard. Il s'agit d'un « acte dirigé contre une installation nucléaire ou des matériaux nucléaires utilisés, stockés ou transportés, qui pourrait directement ou indirectement mettre en danger la santé ou la sécurité du personnel, de la population ou de l'environnement à cause de l'exposition à la radiation ou au rejet de substance radioactives ». VERTIC, *Illicit Trafficking of Nuclear and other Radioactive Material: The Legislative Response*, avril 2012, p. 20.

pour fabriquer et faire exploser une bombe dite « sale » (ou RDD, « *radiological dispersal device* »<sup>9</sup>), combinant à la fois matières radioactives<sup>10</sup> et explosifs classiques.

De nos jours, ce dernier scénario est redouté en raison de l'abondance des matières radioactives non-nucléaires utilisées à travers le monde, principalement dans des centres médicaux radiologiques, des universités ou dans des industries spécialisées. En outre, ce type de matériaux n'est que très peu soumis à des réglementations strictes, contrairement aux matières fissiles.

En mars 2012, Mark Hibbs, expert nucléaire au *Carnegie Endowment for International Peace*, évaluait le stock mondial d'uranium et de plutonium, à respectivement 1 600 tonnes et 500 tonnes<sup>11</sup>. Il faut ajouter à cela les centaines de milliers de conteneurs remplis de matériaux radioactifs. Ces grandes quantités en rendent indispensable leur sécurisation : en effet, si ces matériaux sont contrôlés et traçables, la probabilité d'une attaque terroriste y recourant en serait drastiquement réduite.

L'attention accrue portée aux menaces de type « terrorisme nucléaire » s'explique par deux constats : d'une part, la chute de l'URSS a laissé de nombreux sites nucléaires presque sans protection<sup>12</sup>. D'autre part, plusieurs groupes radicaux ont manifesté un intérêt certain à acquérir des matériaux nucléaires et/ou radioactifs, dans le but de perpétrer des actions terroristes à grande échelle<sup>13</sup>. Al-Qaida a ainsi fait certaines déclarations montrant sa volonté d'acquérir des matériaux nucléaires<sup>14</sup>. Citons entre autres celles de décembre 1998 où son leader, Oussama Ben Laden, a déclaré qu'« acquérir (des armes de destruction massive)<sup>15</sup> pour la défense des musulmans était un devoir religieux » ou encore celle de 2002, dans laquelle il a supporté une *fatwa* justifiant l'utilisation de telles armes<sup>16</sup>. Plusieurs sources attestent également de contacts fréquents, avant le 11 septembre 2001, entre des scientifiques nucléaires pakistanais et des islamistes radicaux<sup>17</sup>. À cela s'ajoutent les liens étroits qu'Al-Qaida a entretenus avec la Jemaah Islamiyah, auteur des attentats de Bali de 2002. Toutefois, la menace n'émane pas seulement de groupes connus et surveillés. Elle peut également surgir de groupes singuliers, comme l'a montré dans les années 1990, l'attentat au gaz sarin du métro de Tokyo : les enquêteurs japonais ont découvert dans les locaux de la secte Aum Shinrikyo des plans

**Plusieurs groupes radicaux ont manifesté un intérêt certain à acquérir des matériaux nucléaires et/ou radioactifs, dans le but de perpétrer des actions terroristes à grande échelle.**

9 Dispositif de dispersion radiologique.

10 Parmi les matériaux radioactifs qui pourraient être utilisés dans une RDD, on retrouve le Cobalt-60, le Césium-137, l'Iridium-192, le Strontium-90, l'Americium-241 et le Californium-252.

C. Ferguson, T. Kazi et J. Perera, *Commercial Radioactive Sources: Surveying the Security Risks*, *Monterey Institute of International Studies*, janvier 2003, p. 16.

11 Mark Hibbs, *The Legacy of the Nuclear Security Summit*, Carnegie Endowment for Peace, mars 2012, <http://www.carnegieendowment.org/2012/03/29/legacy-of-nuclear-security-summit/a5kl>

12 G. Allison, What Happened to the Soviet Superpower's Nuclear Arsenal? Clues for the Nuclear Security Summit, *Harvard Kennedy School Faculty Research Working Paper Series*, août 2012. Au lendemain de la Guerre froide, et toujours à l'heure actuelle, la Russie possède la plus grande quantité de matériaux nucléaires dans le plus grand nombre d'installations. Même si leur protection s'est considérablement améliorée ces dernières années, de nombreuses failles subsistent.

13 A. Graham, *The Ultimate Preventable Catastrophe*, Holt Publisher, 2005.

14 G. Allison, Living in the Era of Megaterror, *New York Times online*, 7 septembre 2012, [http://www.nytimes.com/2012/09/08/opinion/living-in-the-era-of-megaterror.html?\\_r=0](http://www.nytimes.com/2012/09/08/opinion/living-in-the-era-of-megaterror.html?_r=0)

15 Armes nucléaires, biologiques, chimiques et radiologiques.

16 W.Q. Bowen, M. Cottey et C. Hobbs, Multilateral cooperation and the prevention of nuclear terrorism: pragmatism over idealism, *International Affairs* n°88 (2), 2012, Oxford, 349-368.

17 A. Graham (2005).



précis pour acquérir les éléments nécessaires à la fabrication d'engins nucléaires<sup>18</sup>. Son leader, Shoko Asahara avait pour objectif d'entraîner la mort de millions de personnes en déclenchant un *Armageddon* nucléaire impliquant les États-Unis et le Japon afin de « laver le monde du mal »<sup>19</sup>.

Durant la plus grande partie du XX<sup>ème</sup> siècle, la notion de prolifération n'était liée qu'à l'acquisition d'armes nucléaires par des autorités étatiques. Cependant, l'évolution du contexte sécuritaire international a fait émerger une nouvelle menace, celle d'une prolifération des armes de destruction massive vers des groupes non étatiques qui mènent des actions terroristes.

Or, si la doctrine de dissuasion nucléaire pratiquée entre États, fait le pari de la rationalité de l'adversaire face aux conséquences d'une éventuelle frappe nucléaire, elle s'avère inefficace dès lors que ce sont des groupes non étatiques qui sont visés. En effet, par leur caractère non étatique, ils n'ont pas à craindre de frappe menaçant leurs centres de pouvoir politique, économique, leur population ou leur territoire.

En conclusion, face à l'omniprésence de la menace, à la prise de conscience qu'aucune société n'est à l'abri d'attaques terroristes et à la profusion de matériaux nucléaires et radioactifs, la communauté internationale se devait de réagir afin de limiter, au maximum, la possibilité d'une action terroriste impliquant de tels matériaux.

## 1.2. Les prémisses d'une dynamique sans précédent

Durant sa première tournée européenne, le président Obama s'est arrêté le 5 avril 2009 dans la ville de Prague en République Tchèque. Bien décidé à resserrer les relations américano-européennes mises à mal sous l'administration Bush, il a prononcé l'un des discours les plus importants de son premier mandat.

Après avoir traité la question de la réforme de l'OTAN, Barack Obama a abordé celle des armes nucléaires, soulignant que, la Guerre froide terminée, le risque de conflit nucléaire n'avait pas pour autant diminué<sup>20</sup>.

Ces menaces s'expliquent notamment par le développement de marchés parallèles de matériaux nucléaires mais aussi par la diffusion accrue de la technologie nécessaire à la fabrication d'engins nucléaires qui permettraient, le cas échéant, à des groupes terroristes d'utiliser de telles armes. Il précise ensuite qu'en « tant qu'unique puissance nucléaire ayant eu recours à l'arme nucléaire, les États-Unis ont la responsabilité morale d'agir » pour prévenir l'utilisation de ces armes dans de grandes métropoles. Cependant les États-Unis ne peuvent « (...) réussir seuls dans cette entreprise, mais [peuvent] la conduire ». L'impulsion d'une collaboration internationale autour d'un renforcement global de la sécurité nucléaire dans le but de « protéger [les] populations » était née.

D'emblée, le chef d'État américain a annoncé l'objectif principal de la dynamique nouvellement initiée, à savoir « (...) sécuriser tous les matériaux nucléaires vulnérables

18 *Global Proliferation of Weapons of Mass Destruction: A Case Study on the Aum Shinrikyo*, Senate Government Affairs Permanent Subcommittee on Investigations, Octobre 1995.

19 C. Ferguson et J. Lubenau, Understanding and Stopping Nuclear and Radiological Terrorism, *Global Dialogue*, vol.8, n°1-2, 2006.

20 Discours du président Obama du 5 avril 2009 à Prague, [http://www.whitehouse.gov/the\\_press\\_office/Remarks-By-President-Barack-Obama-In-Prague-As-Delivered](http://www.whitehouse.gov/the_press_office/Remarks-By-President-Barack-Obama-In-Prague-As-Delivered)

dans le monde endéans les quatre ans ». Pour y parvenir, il a dressé une trajectoire divisée en trois étapes :

- La première concerne principalement les États-Unis eux-mêmes. En effet, il s'agit de proposer des mesures visant à réduire et, à plus long terme, éliminer les stocks d'armes nucléaires existants. C'est ainsi que le rôle qu'occupaient les armes nucléaires dans la *Nuclear Posture Review 2010*<sup>21</sup> a été considérablement réduit<sup>22</sup>. Par la suite, Washington et Moscou ont entrepris de négocier un nouveau traité de réduction des armes stratégiques. Ce nouveau traité START<sup>23</sup> a été conclu le 8 avril 2010, soit précisément un an après le discours de Prague<sup>24</sup>. Enfin, Obama a entrepris de nombreux efforts au niveau national pour mener à la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN). À ce jour, ce dernier n'a pas encore été ratifié par le Congrès américain.
- La deuxième étape consiste à renforcer et réaffirmer le régime établi par le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et à s'en servir comme base pour construire une coopération internationale autour de la sécurisation des matériaux nucléaires. L'attention se portera sur les trois piliers du TNP à savoir le désarmement, la non-prolifération, mais aussi l'utilisation et le développement pacifique de l'énergie nucléaire.
- La troisième étape de la sécurisation des matériaux nucléaires est d'assurer qu'aucun terroriste ne mette la main ni sur une arme nucléaire ni sur des matériaux nucléaires nécessaires à sa fabrication. S'il était prévu que les efforts se basent sur les initiatives *Proliferation Security Initiative* (PSI - 2003)<sup>25</sup> et la *Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism* (GICNT - 2006)<sup>26</sup> déjà existantes, de nouvelles coopérations, bilatérales ou multilatérales, devaient également voir le jour : c'est dans ce cadre que le Sommet sur la sécurité nucléaire a été institué.

En juillet 2009, lors du Sommet du G8 à l'Aquila (Italie), les chefs d'État et de gouvernement présents ont approuvé cette nouvelle approche, ambitieuse certes, mais nécessaire, du président Obama. C'est à l'occasion de cette rencontre internationale qu'il a annoncé que Washington accueillerait en avril 2010 la première étape du Sommet de la sécurité nucléaire<sup>27</sup>.

21 Processus de l'administration américaine consistant à déterminer le rôle des armes nucléaires dans la stratégie de sécurité américaine.

22 Département américain de la défense, *Nuclear Posture Review 2010*, avril 2010, <http://www.defense.gov/npr/docs/2010%20nuclear%20posture%20review%20report.pdf>

23 Traité *New START 2010* entre les États-Unis et la Russie, avril 2010, <http://www.state.gov/documents/organization/140035.pdf>

24 M. Mekdour et B. Rouppert, *Le Traité START 2010 : Vers un renforcement du désarmement nucléaire*, Note d'Analyse du GRIP, 2 avril 2010, Bruxelles, <http://www.grip.org/fr/node/162>

25 Département d'État américain, *Proliferation Security Initiative*, <http://www.state.gov/t/isn/c10390.htm>

26 Département d'État américain, *The Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism*, <http://www.state.gov/t/isn/c18406.htm>

27 *U.S. to host nuclear security summit 2010*, *USA Today*, 8 juillet 2009, [http://usatoday30.usatoday.com/news/washington/2009-07-08-nuclear-summit\\_N.htm](http://usatoday30.usatoday.com/news/washington/2009-07-08-nuclear-summit_N.htm)

### 1.3. Avril 2010 : la consécration

#### 1.3.1. Contexte

Conformément aux engagements de l'administration Obama, le premier Sommet sur la sécurité nucléaire a eu lieu les 12 et 13 avril 2010 dans la capitale américaine. Quelques jours auparavant, la Russie et les États-Unis avaient signé à Prague le nouveau traité START visant à réduire le nombre d'armes nucléaires en leur possession. C'est donc dans un climat international favorable que le président américain a reçu la plus grande concentration de chefs d'État depuis 1945<sup>28</sup> : 47 délégations et des représentants d'organisations internationales (ONU, UE et AIEA) ont fait le déplacement pour participer à ce sommet.

En plus de reconnaître l'importance de la menace, le SSN 2010 avait pour objectif d'établir les bases d'une coopération internationale forte pour renforcer la sécurité nucléaire. Cette première étape du processus s'est concentrée, non pas sur le désarmement nucléaire ou la non-prolifération, mais sur la sécurité nucléaire, et principalement, dans le contexte de l'après 11-Septembre, sur l'éventualité d'une utilisation, fabrication ou d'un vol d'armes nucléaires par des groupes terroristes. En effet, les attentats de New York ont révélé qu'aucun État, même parmi les plus industrialisés, ne pouvait se prémunir avec certitude contre des actions terroristes à grande échelle. Certes, les attaques contre le World Trade Center n'impliquaient pas de matériaux nucléaires mais beaucoup d'États ont commencé, dans ce contexte, à envisager cette possibilité.

#### 1.3.2. Résultats

Le Sommet de Washington a abouti sur la publication de trois documents officiels :

- Un communiqué<sup>29</sup> a été adopté par consensus à la fin du sommet. Il s'agit d'une déclaration d'engagements politiques ne comportant aucun caractère contraignant pour les États.

Le préambule du communiqué est intéressant à deux niveaux. Il reconnaît dans un premier temps le terrorisme nucléaire comme « une des menaces les plus sérieuses pour la sécurité internationale », précisant que seules des mesures fortes peuvent prévenir l'acquisition de matériaux nucléaires par des acteurs non étatiques. À ce propos, le communiqué s'inscrit directement dans les objectifs du TNP en liant symboliquement sécurité nucléaire (notion non mentionnée et donc non définie par le TNP) et régime de non-prolifération. De plus, l'objectif principal du sommet, à savoir sécuriser tous les matériaux nucléaires vulnérables dans les quatre années à venir, est désormais consacré par écrit et reconnu comme un engagement politique de chacune des 47 délégations nationales présentes.

- Le second document est un plan d'actions<sup>30</sup> qui comprend des outils concrets, lesquels permettront aux États de sécuriser voire éliminer leurs stocks de matériaux

28 Arms Control Association, *Nuclear Security Summit at a Glance*, avril 2012, <http://www.armscontrol.org/factsheets/NuclearSecuritySummit>

29 Communiqué du Sommet sur la sécurité nucléaire de Washington, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/communiqu-washington-nuclear-security-summit>. Voir aussi en annexe.

30 *Workplan of the Washington Nuclear Security Summit*, <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/work-plan-washington-nuclear-security-summit>

nucléaires de qualité militaire (plutonium ou uranium hautement enrichi). Il servira également de guide afin que les États remplissent leurs engagements volontaires, exprimés durant le sommet.

- Le troisième document énumère 67 engagements volontaires unilatéraux<sup>31</sup>, pris par 29 États, dans le but de mettre en œuvre et de supporter les objectifs du sommet dans les années à venir. Nombre d'États se sont ainsi engagés à ratifier dans les plus brefs délais la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (ICSANT) et la Convention sur la protection physique des matériaux nucléaires (CCPNM) ou son amendement<sup>32</sup> ; à participer à l'initiative politique *Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism* (GICNT) ; ou encore à contribuer financièrement au *Nuclear Security Fund*<sup>33</sup> de l'AIEA. À noter également les engagements suivants : le Chili s'est engagé à se déposséder de son stock d'uranium hautement enrichi (HEU) ; l'Inde a annoncé la création d'un centre d'énergie nucléaire avec une large composante relative à la sécurité nucléaire ; le Kazakhstan et le Mexique ont précisé que non seulement ils élimineraient leurs stocks d'HEU, mais aussi qu'ils convertiraient un réacteur de recherche afin d'utiliser désormais de l'uranium faiblement enrichi (LEU).

Trois ans après le rendez-vous de Washington, le Sommet sur la sécurité nucléaire est toujours reconnu comme une initiative de grande ampleur qui a consolidé les éléments essentiels du régime de sécurité nucléaire. Une attention toute particulière a été portée à l'adoption de législations nationales fortes, à la promotion des dispositions des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, au rôle de l'AIEA ainsi qu'aux ratifications des accords internationaux déjà existants<sup>34</sup>. À travers un langage ferme et encourageant, le communiqué, adopté à la fin du Sommet de Washington, reflète une prise de conscience politique globale. Malgré quelques divergences, le terrorisme nucléaire a été élevé au rang de priorité pour la communauté internationale. Le sommet a aussi le mérite d'avoir réussi à réunir, autour de la table des négociations et dans un même objectif, des délégations d'États nucléaires et non-nucléaires<sup>35</sup>, d'États membres du TNP et d'autres non membres.

### 1.3.3. Critiques et état des lieux avant Séoul

Toutefois, certains éléments ternissent le tableau. Tout d'abord, les États-Unis, organisateur du premier SSN en 2010, ont sélectionné les participants sur base de considérations pragmatiques, en tentant de combler les divisions politiques autour de la non-prolifération et du désarmement nucléaire. Israël, l'Inde et le Pakistan ont ainsi

31 Une vue d'ensemble des engagements pris est disponible sur : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/highlights-national-commitments-made-nss>

32 Ces deux traités internationaux sont, à l'heure actuelle, les deux seuls outils légalement contraignant en matière de sécurité nucléaire. D'un côté, la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire (ICSANT), adoptée en 2005, a réuni pas moins de 12 conventions anti-terroriste antérieures afin de renforcer le régime légal international à l'égard du terrorisme nucléaire, et ce, en demandant aux États parties de sanctionner, pénalement, tout acte de cette nature. D'un autre côté, la Convention sur la protection physique des matériaux nucléaires (CCPNM), adoptée en 1979, oblige les États parties à renforcer la sécurité autour des matériaux nucléaires. Un amendement à cette convention a vu le jour en 2005 mais n'est toujours pas entré en vigueur.

33 ou « fonds de sécurité nucléaire », <http://www-ns.iaea.org/security/nsf.asp>

34 K. Luongo, *Nuclear Security Governance for the 21<sup>st</sup> Century: Assessment and Action Plan*, US-Korea Institute at SAIS, mars 2012, p. 4.

35 À l'exception de la Corée du Nord, tous les États possédant la force nucléaire étaient présents.

participé pleinement au sommet, sans risque d'être perçus comme des nations de second rang parce que non parties au TNP. La présence de ces pays était essentielle dans une enceinte où il était question de sécurité nucléaire. En revanche, d'autres États, possédant un important parc nucléaire ou de nombreux matériaux sensibles, ont été exclus du sommet. C'est notamment le cas de la Biélorussie, de l'Iran, de la Corée du Nord ou de l'Ouzbékistan. Si cette pratique d'invitation sélective a permis d'atteindre un consensus sur le communiqué et le plan d'actions, elle a néanmoins porté atteinte à la légitimité du sommet et à son universalité.

En outre, il est vrai que 29 États se sont engagés volontairement à prendre des mesures, à l'échelle nationale, afin de poursuivre les objectifs établis par le sommet. Ces engagements de différentes natures (juridiques, politiques etc.) avaient pour objectif de bâtir une réelle dynamique internationale autour de la sécurité nucléaire. Mais face à l'absence de mécanisme de vérification et de surveillance, le suivi de la mise en œuvre de ces engagements est rendu difficile étant donné que celle-ci dépend de la bonne volonté des États à fournir ou non des informations à ce sujet. Ces engagements ne sont pas contraignants et comprennent souvent des réserves telles que « le cas échéant », « si techniquement et économiquement faisable » ou « dès que possible »<sup>36</sup>. L'inconnue après le Sommet de Washington était donc de savoir si les États allaient respecter leurs engagements, ou du moins, commencer à les mettre en œuvre, avant le prochain Sommet à Séoul. Un journaliste de Reuters illustre bien cet écueil en expliquant que « *the summit took a step toward lowering the risk of a terrorist group getting an atomic weapon, but real progress depends on the countries and the promises they made* »<sup>37</sup>. Pourtant c'est rapidement que les États ont mis en œuvre bon nombre de leurs engagements. Ainsi, par exemple, le Chili, la Libye, le Mexique, la Roumanie, la Serbie, Taïwan, la Turquie et l'Ukraine ont totalement éliminé leurs stocks d'HEU<sup>38</sup>, principalement avec l'aide des États-Unis ou de la Russie ; l'Égypte a renforcé et adopté des lois nationales pour améliorer la sécurité nucléaire et la Russie a fermé le site de production de plutonium à Zheleznogorsk<sup>39</sup>.

Par ailleurs, d'importants sujets n'ont pas été traités durant le sommet. Ce dernier s'est en effet uniquement focalisé sur une partie bien précise de la sécurité nucléaire et de la menace du terrorisme nucléaire, à savoir l'éventualité de l'utilisation, de la fabrication ou du vol d'armes nucléaires. Seuls des matériaux nucléaires tels que l'HEU ou le plutonium ont fait l'objet d'intenses discussions. Ainsi, les questions portant sur la sécurité radiologique<sup>40</sup>, relative aux bombes dites « sales », ou sur la vulnérabilité des installations nucléaires en cas d'attaques majeures, n'ont été que très peu abordées. C'est pour cette raison que la France et le Royaume-Uni ont demandé expressément que ce type de menace soit débattu en détails lors du prochain sommet. Un autre élément qui

---

*Mais face à l'absence de mécanisme de vérification et de surveillance, le suivi de la mise en œuvre de ces engagements est rendu difficile...*

---

36 M. Cann, *2010 Nuclear Security Summit National Commitment Implementation: Steps in the Fight Against Nuclear Terrorism*, US-Korea Institute at SAIS, mars 2012, p. 4.

37 « Le sommet a fait un pas vers la réduction du risque qu'un groupe terroriste obtienne une arme nucléaire, mais le réel progrès dépend de la tenue des promesses que les pays ont faites » Agence Reuters, Obama says world safer after Nuclear Summit, 14 avril 2010, <http://www.euractiv.com/global-europe/obama-world-safer-nuclear-summit-news-444222>

38 O. Motsyk, *From Washington to Seoul: Advancing Nuclear Security Objectives*, 23 mai 2012, <http://www.diplomaticourier.com/news/topics/diplomacy/987-from-washington-to-seoul-advancing-nuclear-security-objectives>

39 *Russia celebrates the closing of Russia's last weapons-grade plutonium production reactor*, National Nuclear Security Administration News, 14 avril 2010, <http://nnsa.energy.gov/mediaroom/pressreleases/04.14.10>

40 *Ibidem*, p. 3.

n'a fait l'objet que d'une brève mention dans le communiqué et le plan d'actions est la protection du savoir et de l'information en matière nucléaire (ou « actifs immatériels » de la sécurité nucléaire)<sup>41</sup>.

À l'approche du Sommet du Séoul, les circonstances avaient bien changé par rapport à 2010, principalement en raison de l'incident nucléaire de la centrale de Fukushima suite au tsunami au large des côtes japonaises en mars 2011. Cet événement a montré, d'une part, la vulnérabilité des installations nucléaires existantes et, d'autre part, la relation entre sécurité et sûreté<sup>42</sup> nucléaire. Les autorités en charge du nucléaire ont en effet pris conscience de la nécessité de traiter en lien étroit ces deux notions pour faire face au risque d'attaques terroristes sur de telles installations. Si jusqu'alors, le terrorisme nucléaire restait une notion abstraite et une menace éloignée pour nombre d'États, la catastrophe de Fukushima a fait prendre conscience, même aux nations les plus avancées technologiquement, que de nombreuses démarches devaient être entreprises pour améliorer la sûreté et la sécurité de leurs installations nucléaires. En sus d'avoir soulevé la question de la poursuite ou non de plans énergétiques basés sur le nucléaire, l'accident de Fukushima a aussi souligné l'absence de système de réponse adéquat de la communauté internationale face à une crise nucléaire transfrontalières<sup>43</sup>.

---

41 M. Fitzpatrick, J. Pandza, *Maintaining High-Level Focus on Nuclear Security*, US-Korea Institute at SAIS, février 2012.

42 La sûreté nucléaire est définie par l'AIEA comme « l'obtention de conditions d'exploitation correctes, prévention des accidents ou atténuation de leurs conséquences, avec pour résultat la protection des travailleurs, du public et de l'environnement contre les risques radiologiques indus ». Glossaire de sûreté de l'AIEA (2007).

43 K. Luongo, *Nuclear Security Governance for the 21<sup>st</sup> Century: Assessment and Action Plan*, US-Korea Institute at SAIS, mars 2012, p. 4.



## 2. SÉOUL 2012: LA POURSUITE DES ENGAGEMENTS SANS AVANCÉES MAJEURES

---

### 2.1. État des lieux

À la veille du Sommet de Séoul, un rapport<sup>44</sup> de la très renommée *Arms Control Association*, en association avec la *Partnership for Global Security*, précise, après avoir étudié en détails la mise en œuvre des engagements émis lors du Sommet de Washington à l'échelle nationale, qu'environ 80 % d'entre eux avaient été respectés. Le Sommet de Séoul semble donc être venu s'insérer dans une dynamique positive.

Pourtant, la non concrétisation de certains engagements essentiels comme la ratification par les États-Unis de l'ICSANT et de l'amendement de la CPPNM<sup>45</sup> sont venus porter atteinte au climat à la veille du sommet. Il en va de même avec la déclaration sur le site officiel du président Medvedev, qui précisait, à la veille du sommet, que la Russie n'avait aucune intention d'annoncer de nouveaux engagements de minimiser davantage l'utilisation d'HEU<sup>46</sup>.

La non-inclusion de certains sujets et les nombreuses interrogations qui ont suivies la catastrophe de Fukushima ont rappelé que le Sommet sur la sécurité nucléaire ne devait pas se contenter de ses efforts passés. Au contraire, il devrait en poursuivre de nouveaux afin de garantir un renforcement du régime de la sécurité nucléaire à tous les niveaux.

### 2.2. Contexte

Le deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire s'est déroulé dans la capitale sud-coréenne les 26 et 27 mars 2012. Ce sommet a rassemblé 53 chefs d'État, soit six de plus que lors de la première étape du processus<sup>47</sup>. Une délégation de l'*International criminal police organization* (INTERPOL) est également venue se joindre aux trois organisations internationales déjà présentes à Washington.

Le choix de la Corée du Sud comme pays hôte pourrait être interprété comme une reconnaissance de la communauté internationale envers un État doté d'une importante technologie nucléaire et rigoureusement respectueux de ses obligations internationales. Son exemplarité dans l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques n'a ainsi jamais été remise en cause<sup>48</sup>. La tenue d'un sommet aux portes de la Corée du Nord, condamnée par le Conseil de sécurité des Nations unies pour la poursuite d'un programme nucléaire militaire, prend aussi toute sa signification dans une péninsule coréenne sous haute tension.

---

44 M. Cann, K. Davenport et M. Balza, *The Nuclear Security Summit: Assessment of National Commitments*, Arms Control Association and Partnership for Global Security, mars 2012.

45 B. Kagel, *About Time: Bill to Enhance Nuclear Security Moves through House*, Arms Control Now, 13 juillet 2012.

46 K. Duyeon, *2012 Nuclear Security Summit: What is was and wasn't*, *Bulletin of the Atomic Scientists*, 30 mars 2012.

47 À savoir, l'Azerbaïdjan, le Danemark, le Gabon, la Hongrie, la Lituanie et la Roumanie. Une invitation a également été envoyée à la Corée du Nord, mais cela s'est plus apparenté à un geste politique formel plutôt qu'à une réelle volonté de voir le régime de Pyongyang prendre place à la table des négociations.

Gouvernement des États-Unis, *Key Facts on the 2012 Seoul Nuclear Security Summit*, 28 mars 2012, <http://www.state.gov/t/isn/rls/fs/187208.htm>

48 *Ibidem*, p. 12.

Les sujets traités à Séoul ont été relativement similaires à ceux abordés à Washington : entre autres, les mesures de coopération pour faire face à la menace du terrorisme nucléaire, la protection des matériaux nucléaires, mais aussi la prévention de leur trafic illicite. La mise en œuvre des accords existants et des engagements volontaires pris en 2010 ont également été examinés. À côté de ces thématiques générales, les délégations ont abordé des problématiques plus précises, telles que la minimisation de l'utilisation d'HEU, l'état des ratifications des conventions internationales (ICSANT et CPPNM), le rôle de l'AIEA ou encore la promotion d'une culture de sécurité nucléaire.

Dans un contexte marqué par Fukushima, le pays hôte a aussi mis l'accent sur de nouvelles problématiques, comme la sécurité des matériaux radioactifs, la protection des installations utilisant des matériaux nucléaires et/ou radioactifs mais aussi le lien entre sûreté et sécurité nucléaire. Ces trois domaines n'avaient pas ou que très peu été abordés lors du Sommet de Washington qui avait principalement traité du risque de vol ou de fabrication d'armes nucléaires par des groupes terroristes.

### 2.3. Résultats

Le Sommet de Séoul s'est clos sur la publication de deux documents officiels<sup>49</sup>:

- Le communiqué<sup>50</sup>, tout comme lors du SSN 2010, reflète la volonté politique des États présents de renforcer et de maintenir un régime de sécurité nucléaire efficace et durable, et réaffirme les objectifs et les engagements pris lors du SSN 2010. Par la suite, le communiqué qualifie à nouveau le terrorisme nucléaire comme une « des menaces les plus importantes pour la sécurité internationale »<sup>51</sup>. Le préambule de 2012 reprend, presque mot pour mot le langage de 2010, en insistant, par exemple, sur le lien entre le processus et les trois piliers du TNP, la responsabilité qu'ont les États de sécuriser les matériaux nucléaires et radioactifs<sup>52</sup>, le rôle essentiel de l'AIEA, et enfin, le fait que le renforcement des mesures de sécurité nucléaire ne portera aucunement atteinte aux droits des États de développer et d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Enfin, la principale nouveauté du communiqué de Séoul est la mention explicite de l'accident de Fukushima : il est réaffirmé la nécessité de construire un lien étroit entre la sécurité et la sûreté nucléaire de manière cohérente et durable, afin que l'énergie nucléaire soit exploitée en toute sécurité. L'évocation de la catastrophe japonaise montre, incontestablement, l'influence que cette dernière a eue sur la préparation du sommet et son déroulement.
- Le deuxième document liste une série d'engagements volontaires<sup>53</sup> des États présents. On retrouve par exemple certains engagements qui avaient déjà été émis en 2010 comme la ratification, dans les plus brefs délais, de l'amendement de la

49 Contrairement au SSN 2010, aucun nouveau plan d'actions n'a été adopté lors du Sommet de Séoul. Le plan d'actions de Washington reste dont le document de base servant aux États pour qu'ils atteignent les objectifs initiés par le processus du SSN.

50 *Communiqué du Sommet sur la sécurité nucléaire de Séoul*, 27 mars 2012, [http://www.thenuclearsecuritysummit.org/user-files/Seoul%20Communiqué\\_FINAL.pdf](http://www.thenuclearsecuritysummit.org/user-files/Seoul%20Communiqué_FINAL.pdf). Voir annexe.

51 *Ibidem*. Préface du communiqué du Sommet de la sécurité nucléaire de Washington (2010).

52 Comme précisé précédemment, « matière radioactives » est un terme qui a été ajouté par rapport au contenu du communiqué de Washington.

53 *Highlights of Achievements and Commitments by Participating Countries as Stated in National Progress Reports*, 27 mars 2012, [http://www.thenuclearsecuritysummit.org/eng\\_media/press/press\\_view.jsp?oCmd=6&b\\_code=1&idx=299&rnum=8&fgubun=0](http://www.thenuclearsecuritysummit.org/eng_media/press/press_view.jsp?oCmd=6&b_code=1&idx=299&rnum=8&fgubun=0)



CPPNM et de l'ICSANT ou la mise en place de centres d'excellence<sup>54</sup> visant à analyser la menace du terrorisme nucléaire et radiologique. À noter également les engagements suivants : les Pays-Bas vont travailler sur un projet visant à réduire l'utilisation du HEU pour le remplacer par du LEU, dans plusieurs réacteurs produisant des isotopes médicaux ; le Pakistan s'est engagé à déployer des détecteurs de matériaux nucléaires à des endroits clés et aux frontières afin de faire face au trafic illicite de ces matériaux ; la Pologne va établir un système permettant une comptabilité précise des matériaux nucléaires et sources radioactives présentes sur le territoire ; la Russie a annoncé qu'elle aiderait plusieurs pays à rapatrier leur HEU d'origine russe sur son territoire et les États-Unis ont précisé qu'ils amélioreront leurs capacités pour faire face à la contrebande de matériaux nucléaires à leurs frontières. Les organisations internationales prirent elles aussi certains engagements à l'instar de l'AIEA qui a annoncé la tenue, en 2013<sup>55</sup>, d'une conférence internationale visant à améliorer la coordination des initiatives multilatérales de sécurité nucléaire.

Le sommet de Séoul a sans aucun doute apporté son lot de nouveautés, tout en confirmant les bases établies à Washington.

Tout d'abord, le sommet de Séoul a abordé deux sujets, qui, malgré leur importance, n'avaient pas été discutés à Washington : la sécurisation des matières radioactives et la création d'une interface entre sûreté et sécurité nucléaire. Si l'inclusion de ces sujets a pu être perçue comme un risque de se détourner de la question de la prévention du terrorisme nucléaire, elle a surtout suscité un plus grand intérêt de la part des ENDAN, les États non dotés de l'arme nucléaire, présents au sommet. En effet, le terrorisme nucléaire faisant directement référence au vol et à la fabrication d'armes nucléaires, ils ne se sentaient que peu concernés par le sommet étant dépourvus d'armes ou de matériaux nucléaires de type militaire. Mais, avec l'inclusion du terrorisme radiologique et de l'interface sûreté et sécurité nucléaire, un grand nombre d'entre eux ont adopté une position bien plus active : tous possèdent en effet des sources radioactives, que ce soit dans des centres médicaux, de recherches ou encore dans leurs industries.

La volonté d'initier une approche conjointe entre la sécurité et la sûreté nucléaire est incontestablement une réaction post-Fukushima. En reconnaissant et en identifiant les points communs entre ces deux domaines, trop souvent tenus à l'écart l'un de l'autre, les chefs d'État et de gouvernements présents reconnaissent la nécessité de les traiter à travers une interface commune. Cette approche doit être promue, depuis la conception d'un réacteur nucléaire jusqu'à la réponse à apporter dans des situations d'urgence<sup>56</sup>. Il s'agit de lier la sûreté et la sécurité de manière synergique tout en évitant qu'une des deux ne vienne compromettre l'application de l'autre. Afin de créer mais surtout de consolider une telle interface qui n'en est encore qu'à ses débuts après Séoul 2012, les États insistent sur le fait qu'il faut renforcer le rôle de l'AIEA. Ainsi, l'Agence organisera, dans un premier temps, une conférence sur le sujet afin de délimiter la portée de

54 Ces centres d'excellence permettent de promouvoir l'échange de bonnes pratiques surtout parmi les professionnels de la sécurité nucléaire, en formant activement ces derniers.

55 Précisément du 1 au 5 juillet 2013 en son siège, à Vienne. Pour plus d'informations : <http://www.pub.iaea.org/iaemeetings/43046/International-Conference-on-Nuclear-Security-Enhancing-Global-Efforts>

56 K. Duyeon (2012).

cette approche conjointe<sup>57</sup>. L'objectif est qu'à l'horizon 2014 et au-delà, cette dernière soit mise en œuvre de manière cohérente et durable. Cette idée d'approche conjointe doit aussi être appliquée au niveau des programmes énergétiques nationaux.

La sécurisation des sources radioactives a été le deuxième élément majeur des discussions de Séoul. Brièvement abordée à Washington, la sûreté et la sécurité des sources radioactives se devaient d'être débattues en détail notamment en raison de l'abondance d'installations utilisant ces matériaux. Ces derniers seraient souvent trop peu sécurisés<sup>58</sup> et ne bénéficieraient pas de la même protection que les matières fissiles<sup>59</sup>. L'utilisation de sources radioactives est bien plus étendue, que ce soit dans les

---

*L'utilisation de bombes dites « sales », combinant sources radioactives et explosifs classiques, est perçue comme plus probable que l'emploi d'une arme nucléaire.*

---

centres médicaux ou dans des industries, mais ces endroits n'ont bien souvent pas un niveau de protection équivalent à ceux utilisant des matières fissiles. Pourtant, l'utilisation de bombes dites « sales », combinant sources radioactives et explosifs classiques, est perçue comme plus probable que l'emploi d'une arme nucléaire<sup>60</sup>. Les États se sont par conséquent engagés à créer des registres nationaux de ces sources, tout en insistant sur la nécessité de coopérer activement avec l'AIEA afin d'en améliorer la gestion. La sécurité

de ces sources passe par la mise en place de mesures politiques et légales visant à éviter tout vol, perte ou détournement de ces matières radioactives.

À côté de ces deux nouveautés majeures, d'autres éléments sont aussi venus contribuer aux objectifs du sommet. Ainsi, l'inclusion de « paquets spécifiques » a permis à certains groupes d'États de s'engager ensemble dans des projets visant à sécuriser un nombre important de matériaux nucléaires<sup>61</sup>. La pratique des « paquets spécifiques » permet à un groupe d'États de ne pas être enfermés dans le contenu du communiqué officiel, mais de décider d'aller plus loin ensemble dans l'objectif de sécurisation complète des matériaux nucléaires et sources radioactives. Par exemple, la Belgique, la France, les États-Unis et la République de Corée ont annoncé qu'ils collaboreraient afin de développer une technologie utilisant du LEU à haute densité pouvant être utilisée dans des réacteurs de recherche, à la place d'un combustible HEU<sup>62</sup>. Enfin, une autre nouveauté de Séoul est la multiplication d'échéances. Ainsi, avant fin 2013, les États devront annoncer de nouvelles mesures visant à minimiser l'utilisation d'HEU, et avant 2014, l'amendement de la CCPSM devra entrer en vigueur<sup>63</sup>. Malgré le fait qu'elles soient non contraignantes, ces nouvelles échéances permettent aux États d'avoir un agenda clair et précis pour les années à venir. Elles mettent également une certaine pression politique sur les États afin qu'ils prennent les mesures nécessaires pour les respecter.

<sup>57</sup> *Ibidem*, p. 21.

<sup>58</sup> Fissile Materials Working Group, Revisiting radioactive source security, *Bulletin of Atomic Scientists*, 2 novembre 2012.

<sup>59</sup> C. Ferguson, *Ensuring Security of Radioactive Sources: National and Global Responsibilities*, US-Korea Institute at SAIS, mars 2012.

<sup>60</sup> J. Medalia, *Dirty Bombs: Technical Background, Attack, Prevention and Response*, Issues for Congress, Congressional Research Service, 24 juin 2011.

<sup>61</sup> K. Davenport, *States Make New Nuclear Security Pledges*, Arms Control Association, avril 2012.

<sup>62</sup> Déclaration complète disponible sur : <http://www.whitehouse.gov/the-press-office/2012/03/26/joint-statement-quadrilateral-cooperation-high-density-low-enriched-uran>

<sup>63</sup> K. van Hoorn et S. Snyder, *Radiological Security Questions*, IKV Pax Christi, 2012, p. 13.

## 2.4. Critiques

Malgré ces avancées importantes et de nouveaux engagements volontaires<sup>64</sup>, certains éléments sont venus assombrir le bilan du SSN 2012.

En effet, à l'heure actuelle, le stock mondial de matériaux nucléaires permettrait de fabriquer des centaines de nouvelles bombes nucléaires<sup>65</sup>. Afin de parer à cette éventualité, les États se sont fixé la fin de l'année 2013 pour annoncer de nouvelles actions visant à minimiser l'utilisation d'HEU dans le secteur civil, et diminuer ainsi drastiquement la disponibilité de matériaux nucléaires de qualité militaire. Sur papier, cette échéance est louable, mais en réalité, sa faisabilité est tout autre. C'est la raison pour laquelle elle doit être prise plutôt comme un encouragement et non comme un engagement unanime<sup>66</sup> car nombreux sont les États qui pourraient avoir du mal à respecter l'échéance pour des raisons techniques notamment. Convertir de nouveaux réacteurs afin qu'ils puissent utiliser du LEU à la place d'HEU demande à la fois du temps et d'importantes ressources financières. De plus, comme souligné par le *Fissile Materials Working Group*<sup>67</sup>, malgré les nombreuses initiatives internationales lancées par l'administration américaine pour éliminer l'utilisation d'HEU dans le nucléaire civil, aucun calendrier contenant des étapes intermédiaires n'a été proposé pour atteindre cet objectif. Pourtant, le processus du Sommet sur la sécurité nucléaire apparaît comme une tribune taillée pour négocier ce type de mesure. En plus de l'échéance pour la minimisation du HEU dans le secteur civil, c'est en réalité plus globalement la capacité à sécuriser les matériaux nucléaires vulnérables avant fin 2013 qui est remise en cause. La dynamique est bien en place, mais il semble que les actions en elles-mêmes ne soient pas suffisamment rapides pour parvenir à respecter l'objectif premier du Sommet.

En comparaison avec le communiqué de 2010, celui de Séoul utilise un langage bien moins engagé. Là où le communiqué du premier sommet utilise abondamment le terme « *We will* » (nous ferons), le deuxième a préféré employer « *We encourage* » (nous encourageons), ce qui traduit une baisse significative de l'intention et de l'engagement des États<sup>68</sup>. L'emploi de ce langage plus léger s'explique peut-être par le fait que de nombreux chefs d'État étaient peut-être plus préoccupés par d'autres problématiques que la sécurité nucléaire<sup>69</sup>, comme semblent l'indiquer les discussions bilatérales en marge du sommet. Personne n'a oublié le micro qui a piégé le président Obama lorsque celui-ci confiait au président Medvedev « (...) Ceci est ma dernière élection...Après mon élection, j'aurai plus de flexibilité »<sup>70</sup>. Cet exemple illustre que dans le cas américain, il était plus électoralement « vendeur » d'évoquer des mesures économiques plus proches des préoccupations des citoyens, que de mettre en avant la nécessité de sécuriser les matériaux nucléaires, concept peu populaire. Le « timing » de ce genre de rencontre internationale est un élément essentiel à sa réussite.

64 *Ibidem*. Par exemple depuis Washington 2010, 20 nouveaux États ont ratifiés la CPPNM et 14 l'ICSANT.

65 Nuclear Threat Initiative, *Quantities of Nuclear Materials*, 2013, <http://www.ntiindex.org/indicators/quantities-and-sites/quantities-of-nuclear-materials/?index=1>

66 K. Ducey (2012).

67 Fissile Materials Working Group, *Preventing Nuclear Terror in the 21<sup>st</sup> Century: Policy Recommendations*, janvier 2012.

68 À titre informatif, « encourager » a été utilisé 28 fois dans le communiqué, là où « demander » n'a pas été employé une seule fois.

C. Twomey, *After The Summit: Investing in Nuclear Materials Security*, *NBR Analysis Brief*, 3 avril 2012.

69 K. Ducey (2012).

70 J. Goodman, *Microphone Catches a Candid Obama*, *New York Times online*, 26 mars 2012.

Enfin, selon M. Hibbs, le Sommet de Séoul a souffert d'un manque cruel de volonté politique. À côté des problématiques totalement oubliées, comme par exemple la sécurité des matériaux nucléaires au Pakistan<sup>71</sup>, la plupart des chefs d'État n'ont pas non plus saisi l'occasion de jeter les bases d'un accord instituant un régime de sécurité nucléaire légalement contraignant<sup>72</sup>. Beaucoup craignaient l'effet d'un tel régime sur leur souveraineté nationale et n'ont donc pas souhaité voir leurs engagements harmonisés à travers des normes négociées internationalement. Pourtant, face à l'universalisation de la menace, un tel accord n'aurait pu être que bénéfique.

En conclusion, malgré la dynamique favorable initiée lors du Sommet de Washington, l'épisode de Séoul ne semble pas avoir livré toutes ses promesses. En effet, les chefs

---

*Malgré la dynamique favorable initiée lors du Sommet de Washington, l'épisode de Séoul ne semble pas avoir livré toutes ses promesses.*

---

d'État et de gouvernements n'ont décidé d'aucune nouvelle étape majeure dans la sécurisation des matériaux nucléaires et sources radioactives. À un an du prochain sommet, il est difficile d'évaluer si les engagements pris par les États ont été respectés ou non alors même que l'échéance fixée par le président Obama en 2009 approche rapidement. S'il n'est pas possible d'établir à l'avance le contenu du sommet de La Haye, une chose

demeure certaine: ce 3<sup>ème</sup> sommet ne pourra se focaliser uniquement sur ses succès passés en omettant de se tourner vers l'avenir, et en adoptant des mesures ambitieuses afin d'harmoniser le régime international existant.

---

71 C. Twomey, *After the Summit: Investing in Nuclear Materials Security*, The National Bureau of Asian Research, 3 avril 2012.

72 M. Hibbs (2012).

## 3. LA HAYE 2014, ET APRÈS ?

---

### 3.1. Contexte

Le 31 janvier 2012, les Pays-Bas ont annoncé qu'ils organiseraient le prochain Sommet sur la sécurité nucléaire à La Haye en 2014<sup>73</sup>. Ce choix n'est pas une surprise. En effet, le gouvernement d'Amsterdam s'est considérablement engagé dans le renforcement de la sécurité nucléaire, en prenant par exemple le leadership du groupe de travail de la GICNT sur la détection nucléaire, ou en préparant un des nouveaux domaines abordés à Séoul, la criminalistique nucléaire. Enfin, alors que les deux premiers SSN se sont déroulés respectivement sur les continents américain et asiatique, il paraissait logique que le prochain prenne place sur le Vieux Continent.

Au lendemain du Sommet de Séoul, un nombre grandissant de gouvernements a considéré que les questions hautement techniques ne méritaient pas tous les deux ans un sommet réunissant les chefs d'État et de gouvernement. Une relégation à un niveau gouvernemental inférieur semble être une piste privilégiée par de nombreuses administrations. Certains responsables nationaux ont aussi indiqué qu'ils souhaitaient que les États donnent, à l'avenir, un rôle bien plus central à l'AIEA dans l'organisation du sommet et de la sécurité nucléaire en général<sup>74</sup>.

Au vu de ces éléments, il semble que le Sommet sur la sécurité nucléaire se trouve à la croisée des chemins. À moins d'un an du rendez-vous de La Haye, il est difficile de savoir ce qu'il adviendra du processus. En revanche, il est déjà possible de se pencher sur les enjeux et les attentes de ce sommet et, sur ces bases, de dessiner les scénarii possibles pour l'après-2014.

### 3.2. Le troisième sommet : quelques recommandations

Ce sommet est censé marquer l'échéance fixée par Obama en avril 2009. Pourtant, l'ensemble des matériaux nucléaires ne seront très certainement pas sécurisés en 2014 et ce pour deux raisons<sup>75</sup>. Premièrement, le transfert des matériaux nucléaires de qualité militaire vers des lieux sécurisés et leur protection demandent du temps, tant au niveau technique que politique. Deuxièmement, il est impossible de savoir avec précision le nombre de matériaux nucléaires en circulation et il est donc difficile de prévoir quand ces derniers seront sécurisés. Seule certitude : l'ensemble des normes et mesures régissant leur protection doit être perpétuellement évalué et adapté.

En tenant compte des précédentes éditions de Washington et Séoul, il est déjà possible de discerner certains domaines qui devront être impérativement discutés à La Haye afin que ce troisième sommet se solde par un succès.

---

73 Gouvernement des Pays-Bas, *Netherlands asked to host Nuclear Security Summit 2014*, 31 janvier 2012, <http://www.government.nl/news/2012/01/31/netherlands-asked-to-host-nuclear-security-summit-2014.html>

74 M. Pomper, *Nuclear Security Summit Process*, in: *Critical Questions: Urgent Decisions for the Second Obama Administration*, Nuclear Threat Initiative, 27 novembre 2012.

75 M. Fitzpatrick et J. Pandza (février 2012).

### *Après l'ambition, la responsabilisation*

Le Sommet de La Haye devra être nourri d'une réelle volonté d'aller de l'avant, ce qui apparaîtrait comme une rupture avec le Sommet de Séoul. En effet, il ne doit s'agir ni d'une simple réunion où les dirigeants discutent de problèmes nationaux ni d'une contemplation des succès et accomplissements passés. Afin de promouvoir le contenu des documents adoptés lors des précédents sommets, les États-Unis devront continuer à défendre activement l'objectif initié en 2010. Pour ce faire, utiliser une politique « de la carotte et du bâton » dans leurs relations diplomatiques pourrait permettre d'encourager d'autres États, surtout ceux possédant encore de larges stocks d'HEU, à aller dans ce sens<sup>76</sup>. Mais ce que devront surtout faire les chefs d'État et de gouvernement, c'est saisir l'opportunité de s'interroger sur le futur du processus tout en fixant des objectifs nouveaux et ambitieux. Les trois organisateurs des sommets pourraient s'en assurer en insistant sur le fait que chaque État est responsable de la sécurisation de ses matériaux. Autrement dit s'assurer que chaque État soit pleinement conscient qu'il peut, bien qu'il ne dispose pas de matériaux fissiles sur son sol, être impliqué à son insu dans des actes de terrorisme nucléaire en servant par exemple de point de transit de matériaux<sup>77</sup>. Le processus a certes vu le jour sous l'impulsion de l'administration Obama, mais Séoul 2012 a montré que la sécurité nucléaire était une responsabilité à la fois collective et individuelle.

Poursuivre le débat relatif à la prévention d'attaques radiologiques, serait, dans un premier temps, une manière logique et constructive de réaffirmer cette responsabilité collective car il s'agit de menaces concernant presque la totalité des États. Discutée pour la première fois en détails à Séoul, la sécurisation des matériaux radioactifs nécessite l'adoption et la mise en œuvre de mesures sur le long terme, compte tenu de l'étendue de leurs utilisations ; ce qui rend impossible le règlement de ce problème endéans les quatre ans. À ce jour, aucun terroriste n'a perpétré d'attaque impliquant ce type de matériaux<sup>78</sup>. Pourtant, il existe bien moins de barrières technologiques pour l'utilisation de matériaux radioactifs que pour celle de matériaux nucléaires. Étant donné l'ampleur de la menace et l'impact économique et psychologique d'une éventuelle attaque, la prévention du terrorisme dit « radiologique » mérite le même niveau d'attention que le terrorisme nucléaire.

Dans un second temps, faciliter l'échange d'informations et des bonnes pratiques afin de réagir efficacement en cas d'attaque pourrait constituer un autre point de débat important lors du Sommet de La Haye. En effet, si les sommets de 2010 et 2012 se sont surtout concentrés sur la prévention, l'édition 2014 ne doit pas négliger les capacités des gouvernements à réagir avec efficacité et rapidité dans l'urgence.

### *De la prévention à la vérification*

L'attention sur la protection des matériaux nucléaires et radioactifs semble s'être presque exclusivement portée jusqu'à présent sur la prévention des actes de terrorisme nucléaire, délaissant la question, pourtant essentielle, de la vérification et des contrôles

76 C. Twomey (avril 2012).

77 Global Dialogue on Nuclear Security Priorities, *Non-paper 1: The need of a strengthened global nuclear security system*, juillet 2012.

78 A. Graham (2005).



de ces matériaux. L'établissement d'un tel régime de vérification, combiné à un système de prévention continu et durable, réduirait significativement la menace. Le Sommet de La Haye serait l'occasion de combler cette lacune en initiant des discussions sur un système de suivi international des engagements et mesures en matière de sécurité nucléaire.

### *La création d'une ligne directrice*

Ces nouveaux objectifs devront voir le jour à travers une ligne de conduite très clairement identifiée par les États. En réalité, mener à bien des négociations internationales lorsque plus de 50 intérêts nationaux différents sont en jeu est une chose compliquée car chaque nation a tendance à mener une politique d'obstruction afin de ne pas nuire à ses intérêts propres. Adopter une ligne de conduite composée d'actions et de projets communs apparaît donc comme une nécessité pour pallier ces divergences.

Identifier le dénominateur commun d'un futur consensus international de sécurité nucléaire est essentiel pour envisager la création d'un régime global et robuste de prévention. Avec une volonté politique suffisante, le Sommet de La Haye pourrait jeter pour la première fois les bases d'un processus qui permettrait d'aboutir, à un accord international de sécurité nucléaire incorporant des initiatives internationales et obligations légales, telles que, par exemple, des mesures de sécurisation des matériaux nucléaires dangereux<sup>79</sup>.

### *La question nord-coréenne*

Le sujet de la Corée du Nord n'a jamais été abordé en détail au sein du processus. Pourtant, le régime de Pyongyang a montré qu'il fallait le considérer comme un État faisant partie – avec l'Inde, le Pakistan et Israël – du club des États nucléaires non-membres du TNP. Non conviée à Washington, mais invitée de manière formelle à Séoul, la Corée du Nord ne s'est jamais présentée au sommet. Il est vrai que sa voisine du sud s'est contentée d'une invitation sans réelle intention de négocier avec Pyongyang. Au vu de ses capacités et de ses stocks<sup>80</sup>, il apparaît pourtant que la Corée du Nord devra, incontestablement, prendre part au prochain sommet<sup>81</sup>. Une participation lui permettrait d'initier des étapes nécessaires à l'amélioration de sa sécurité nucléaire. Elle pourrait ainsi à la fois contribuer à sa sécurité intérieure tout en montrant à la communauté internationale sa bonne volonté et sa responsabilité en tant que détentrice de matériaux nucléaires. Les sommets de 2010 et 2012 ont appelé à un haut niveau de sécurité dans tous les États, incluant implicitement ceux qui en étaient absents. Par conséquent, la Corée du Nord doit également se sentir concernée par la dynamique<sup>82</sup>. Si Pyongyang est

79 K. Brill et K. Luongo, Obama's modest gains in nuclear security vision, *Politico*, 18 janvier 2013.

80 En 2007, il a été évalué que le régime possède entre 30 et 50 kilos de plutonium (moins 5 à 6 kilos utilisés pour chacun des trois tests nucléaires). Les chiffres sont plus vagues concernant l'HEU. Si les entités de production (p. ex. à Yongbyon) sont en état de fonctionnement, il se pourrait que la Corée du Nord produise environ 40 kilos par an (en 2010).

D. Albright et P. Brannan, *The North Korean Plutonium Stock February 2007*, Institute for Science and International Security, 20 février 2007 ; et S. Hecker, Comments at the Korean Economic Institute, 23 novembre 2010.

81 Aucune information permettant de savoir si l'invitation à la Corée du Nord au sommet sera réitérée n'est disponible.

82 K. Luongo, *The Urgent Need for a Seoul Declaration: A Road Map for the 2012 Nuclear Security Summit and Beyond*, Arms Control Association, avril 2011.

invitée et décide d'assister au sommet, les débats devront éviter de stigmatiser la Corée du Nord dans sa relation avec le TNP. Certains experts seront sans doute opposés à cette idée car ils souhaiteraient que la sécurité nucléaire soit abordée en relation étroite avec les piliers désarmement et non-prolifération du TNP. La discussion sur la relation entre la Corée du Nord et le TNP devra peut-être être postposée, du moins pour La Haye 2014, pour se diriger vers une sécurisation globale des matériaux nucléaires dans la péninsule coréenne.

### **3.3. Les enjeux après 2014**

Une des difficultés majeures du processus sera sa pérennisation au-delà de l'échéance de 2014. Plus précisément, il s'agira de s'assurer que des initiatives se poursuivront parallèlement à la tenue des engagements contractés volontairement par différents États. Pourtant, plusieurs administrations nationales manifestent déjà une certaine lassitude à l'égard du sommet, s'interrogeant sur sa viabilité et sur la nécessité de maintenir ce rendez-vous de haut rang tous les deux ans<sup>83</sup>. D'autres voix s'élèvent pour que le processus soit intégré dans un mécanisme politique ou institutionnel déjà existant. Enfin, certaines administrations nationales ont du mal à justifier un processus coûteux et chronophage auprès de leurs populations<sup>84</sup>.

Au vu de ces critiques, il est plus que nécessaire d'aller vers un renforcement de la dynamique de manière pragmatique et concrète. Il s'agit de se projeter au-delà de simples engagements volontaires, en s'orientant, petit à petit et avec réalisme, vers l'établissement d'une architecture plus globale et cohérente, basée sur des normes communes et universellement soutenues. Pour ce faire, et pour garantir la viabilité du processus, il est nécessaire de promouvoir une dynamique durable, où chaque État aura son rôle à jouer et affirmera son sens de la responsabilité. Cet objectif devra dès lors tenir compte de plusieurs éléments.

#### ***Établir et promouvoir un régime légalement contraignant***

Il est nécessaire de solidifier le régime via des bases légales déjà existantes et futures<sup>85</sup>. En effet, les obligations légales actuelles ont une portée plutôt limitée<sup>86</sup>. Peu d'États sont parties à l'ensemble des règles juridiques contraignantes entourant le régime international de la sécurité nucléaire. Pourtant, l'accroissement significatif d'États signant ou ratifiant les deux seules conventions légalement contraignantes en matière de sécurité nucléaire – l'ICSANT et la CPPNM – suggère que l'impulsion donnée par le sommet ait produit des effets très positifs. Cette donnée est toutefois à relativiser puisque seulement 77 États ont ratifié l'ICSANT, démontrant la lenteur du processus d'élaboration d'un soutien international. De manière similaire, même si 144 États ont ratifié la CPPNM, l'expansion de son mandat, à travers son amendement de 2005, tarde à entrer en vigueur. Une fois cet objectif atteint, c'est la question de l'évaluation de la mise en œuvre de cette Convention qui sera posée puisqu'aucune conférence de

83 K. Duyeon (2012).

84 M. Fitzpatrick et J. Pandza (février 2012).

85 W.Q. Bowen, M. Cotteet et C. Hobbs (2012).

86 Pavel Podvig, *Global Nuclear Security: Building Greater Accountability and Cooperation*, UNIDIR, Genève, 2011.



révision n'a été prévue à cet effet. Un soutien accru à la ratification de l'ICSANT et à l'entrée en vigueur de l'amendement de la CPPNM, sont des pistes non négligeables pour renforcer le régime de sécurité nucléaire.

Renforcer légalement un régime international est souvent mal perçu par les États car beaucoup y voient une atteinte à leur souveraineté nationale. Pour cette raison, une approche graduelle devrait être préférée. Les États devraient, dans un premier temps, promouvoir l'établissement de garanties internationales pouvant prendre la forme d'« activités d'entreprises, d'échanges d'informations, ou de mesures mises en œuvre volontairement par un État ou d'autres acteurs de la société, [et] visant à donner confiance à d'autres États quant à l'efficacité de la sécurité nucléaire dans cet État donné »<sup>87</sup>. Fixer ces assurances internationales servirait de point de départ pour instaurer la confiance entre États avant de se diriger vers un régime légalement contraignant.

Inclure la création d'un minimum de nouvelles règles légalement contraignantes reste indispensable pour inscrire dans le temps les résultats de ces sommets et maintenir constante la mobilisation des États et de leurs administrations. Le soutien de l'opinion publique est aussi crucial en la matière. En effet, la sensibilisation du public à la menace terroriste nucléaire et les mesures prises pour lutter contre celle-ci contribuent à légitimer les décisions prises lors des sommets ainsi que les dépenses pour renforcer, directement ou indirectement, la sécurité nucléaire.

Le régime actuel de la sécurité nucléaire se base essentiellement sur des conventions internationales, des accords bilatéraux et multilatéraux, des Résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et certaines recommandations de l'AIEA. Mais, afin de garantir sa pérennité, l'ensemble du régime doit impérativement mettre en place un mécanisme de vérification (par l'AIEA, d'autres pays ou organisations) qui permettrait à l'ensemble de la communauté internationale d'apprécier la mise en œuvre des conventions, des meilleures pratiques et de prendre connaissance des recommandations de l'AIEA<sup>88</sup>. À l'heure actuelle, pour ce qui concerne les obligations légales internationales relatives à la sécurité nucléaire, il n'existe aucune exigence pour leur mise en œuvre, aucun mécanisme de mise en application et aucune sanction en cas de manquement. Pourtant, tout mécanisme juridique doit être accompagné d'un système de vérification permettant, le cas échéant, d'imposer des pénalités à des États qui ne respecteraient pas ou n'appliqueraient pas suffisamment les dispositions découlant de conventions internationales. Cette approche devrait permettre d'apporter un peu de poids et de consistance dans le régime actuel, tout en responsabilisant les États quant à leur rôle dans l'amélioration de la sécurité nucléaire.

---

*Inclure la création d'un minimum de nouvelles règles légalement contraignantes reste indispensable pour inscrire dans le temps les résultats de ces sommets et maintenir constante la mobilisation des États et de leurs administrations.*

---

### *Identifier un objectif commun avec certaines garanties pour tous les États*

L'échéance fixée en 2010 arrive à son terme. Il sera donc indispensable d'identifier un nouvel objectif unique, durable et clairement défini qui permettra d'attirer, les chefs d'État et leur administration nationale, à de prochains événements. Le sommet a comme

<sup>87</sup> Global Dialogue on Nuclear Security Priorities, *Non-paper 2: Practical Proposals for Providing International Assurances*, juillet 2012.

<sup>88</sup> Nuclear Security Governance Experts Group (NSGEG), *Responsibility Beyond Rules: Leadership for a Secure Nuclear Future*, mars 2013.

objectif principal de coordonner des mesures disparates et de faire valoir le poids du politique dans l'établissement de solutions techniques. Dans cette optique, il a déjà montré des effets très positifs comme l'important accroissement des ratifications de l'ICSANT, la CPPNM et son amendement.

Les gouvernements favorables à l'adoption de dispositions plus fortes et globales doivent cependant continuer à rassurer les ENDAN sur leur but. Il ne s'agit pas de miner leurs droits consacrés dans le TNP<sup>89</sup> : un contrôle accru et des rapatriements de matériaux nucléaires ne sont pas synonymes d'une privation de matériaux nucléaires nécessaires dans divers domaines pour les États ayant consenti à de telles mesures. Ainsi, les États offrant la récupération de matériaux nucléaires de qualité militaire peuvent par exemple s'engager à fournir la quantité suffisante de matériaux aux États ayant accepté de renoncer à leurs stocks (principalement composé d'HEU) afin qu'ils puissent poursuivre leur politique énergétique.

### *Maintenir une volonté politique et impliquer les acteurs de la société*

Il est essentiel de maintenir l'engagement politique vis-à-vis du sommet. Cela passe par l'organisation régulière de sommets à un haut niveau politique. En plus d'inclure le monde politique, les sommets sont aussi une opportunité d'impliquer un maximum d'acteurs de la société, comme l'industrie nucléaire ou le monde académique – qui a organisé de nombreux événements en marge du Sommet de Séoul – et de recueillir leurs points de vue et recommandations sur le sujet. Cet impératif a été très justement répété par le gouvernement néerlandais lorsqu'il a annoncé qu'il organiserait le sommet en 2014<sup>90</sup>.

En plus de maintenir une attention politique, les États doivent rester créatifs et ambitieux en suivant le principe d'« amélioration continue »<sup>91</sup>. Ainsi, tous les acteurs de la société, qu'ils soient issus du secteur privé ou public, doivent poursuivre ce principe et se rendre compte qu'ils sont tous en mesure de contribuer à cette dynamique : les initiatives individuelles ou communes pourront combler certaines lacunes du régime de sécurité nucléaire. Par exemple, plusieurs d'entre elles pourraient voir le jour afin d'améliorer la protection d'informations sensibles relatives au nucléaire. Accroître graduellement la responsabilité des professionnels du nucléaire et développer une culture de sécurité nucléaire dans le secteur privé, apparaît comme un objectif atteignable dans un futur proche<sup>92</sup>. À ce propos, le rôle de la formation, de la sensibilisation et des programmes d'entraînement est essentiel, que ce soit dans le milieu scientifique, académique ou industriel.

### *La nécessité de contribuer financièrement*

L'ensemble de ces recommandations devra être appliqué en tenant aussi compte du risque de réduction des financements<sup>93</sup>. Sans ces derniers, il semble très improbable que

89 W.Q. Bowen, M. Cottee et C. Hobbs (2012).

90 Gouvernement des Pays-Bas, *Netherlands asked to host Nuclear Security Summit 2014*, 31 janvier 2012. Disponible sur : <http://www.government.nl/news/2012/01/31/netherlands-asked-to-host-nuclear-security-summit-2014.html>

91 Nuclear Security Governance Experts Group (mars 2013).

92 I. Khripunov, *Nuclear and Radiological Security Culture: A Post-Seoul Summit Agenda*, mars 2012.

93 Mark Hibbs (mars 2012).

les États poursuivent leurs ambitions nationales et internationales. Dans ses propositions pour le budget fédéral de 2012, l'administration Obama a inclus environ 2,5 milliards de dollars pour la sécurité nucléaire (y compris, les initiatives internationales). Ce montant est très supérieur à ce que prévoient les autres États impliqués dans le processus. Si les États-Unis réduisent ce montant, le futur de la sécurité nucléaire pourrait souffrir considérablement étant donné que de nombreux projets dépendent directement des financements américains. Il sera donc nécessaire de prendre conscience que les États-Unis ne doivent pas assumer seuls la charge de la sécurité nucléaire. L'ensemble des États participant au processus devront contribuer.

### 3.4. Le futur de la dynamique : sous quelle forme ?

Bien que le futur du SSN soit très incertain, la dynamique pourrait se poursuivre et emprunter trois voies différentes. Il s'agit ici de les exposer en dressant les avantages et inconvénients de chacune d'entre elles.

#### 3.4.1. La continuation

Le Sommet sur la sécurité nucléaire pourrait continuer sous sa forme actuelle, en incluant de nouvelles mesures afin de maintenir un certain niveau d'ambition. Toutefois, le rythme des rencontres pourrait être revu à la baisse : une telle configuration demande en effet beaucoup de travail aux administrations nationales qui doivent, bien souvent, traiter d'autres thématiques relatives à la sécurité internationale. Pour éviter cette charge de travail qui pourrait porter préjudice à la qualité de la préparation des délégations nationales, un modèle calqué sur le TNP et sa conférence de révision, qui prend place tous les cinq ans, pourrait être envisagé.

En revanche, si les chefs d'État et de gouvernement ne s'entendent pas, après 2014, pour continuer le processus du Sommet sur la sécurité nucléaire dans sa forme actuelle, une alternative serait la tenue de réunions au niveau ministériel. Toutefois, cela pourrait influencer sur le poids politique du sommet actuel.

#### 3.4.2. L'intégration

Le Sommet sur la sécurité nucléaire pourrait, à l'avenir, se trouver intégré dans un processus politique déjà existant, dans lequel les administrations nationales ont déjà de solides engagements. Deux processus politiques pourraient accueillir le SSN: le G8 ou la *Global Initiative To Combat Nuclear Terrorism*<sup>94</sup>.

La première possibilité est d'intégrer le SSN à la réunion permanente ou semi-permanente au sein du G8<sup>95</sup>. La sécurité nucléaire resterait ainsi débattue à un haut niveau gouvernemental. Deux arguments plaident en faveur de cette option : tout d'abord, le G8 comprend déjà presque tous les acteurs majeurs relatifs à la sécurité nucléaire<sup>96</sup>. En outre, il existe déjà, au sein du G8, une dynamique liée à ce thème, le *Global Partnership*

94 M. Fitzpatrick et J. Pandza (février 2012).

95 Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, le Royaume-Uni, les États-Unis et la Russie.

96 Par exemple, les États dotés de l'arme nucléaire, les détenteurs de matériaux nucléaires, les membres du Conseil de Sécurité des Nations unies, les États possédant les plus grosses industries nucléaires, etc.

*Against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction*<sup>97</sup>, à laquelle beaucoup d'autres États contribuent, y compris en dehors du G8. Cependant, il existe deux obstacles majeurs à l'intégration du processus dans le G8 : d'un côté, il sera relativement difficile de maintenir une attention politique globale face à la menace du terrorisme nucléaire et radiologique dans un sommet qui ne réunit que huit acteurs internationaux, fussent-ils les plus importants. Cela ne semble pas permettre en effet de responsabiliser chaque État pris individuellement ni l'ensemble de la communauté internationale face à la nécessité de renforcer les mesures de sécurité nucléaire. D'un autre côté, en des temps économiques difficiles et avec le grand nombre de sujets traités au sein du G8, il est peu aisé de hisser la sécurité nucléaire au rang de priorité.

La deuxième possibilité consiste à intégrer le SSN au sein de la *Global Initiative To Combat Nuclear Terrorism*. Créée en 2006 sous l'impulsion des États-Unis et de la Russie, la GICNT a pour mission principale de renforcer la capacité de la communauté internationale à prévenir, détecter et répondre au terrorisme nucléaire en menant des activités multilatérales qui améliorent les plans, les politiques et les procédures entre les États partenaires. Cette initiative politique ne comporte aucun caractère légalement contraignant. L'intégration du SSN dans la GICNT permettrait de dynamiser à nouveau cette dernière souvent perçue comme une initiative politique de seconde zone et comme une initiative américaine<sup>98</sup>. En outre, la GICNT possède d'ores et déjà une composante politique importante qui pourrait s'avérer être un élément favorable à l'intégration de la sécurité nucléaire dans ce processus. En effet, pour rejoindre l'initiative, les États doivent accepter huit principes à travers lesquels ils s'engagent à poursuivre des objectifs liés à la sécurité nucléaire. De plus, les membres de la GICNT se réunissent une fois par an, et de manière plénière tous les deux ans. Ainsi, ces séances plénières biennales pourraient endosser l'objectif principal du SSN, à savoir faire avancer le processus de sécurité nucléaire. Pour une telle inclusion, la structure de la GICNT devrait être considérablement modifiée – l'initiative comporte 82 membres alors que le SSN accueille 49 chefs d'État. Loin d'être impossible, une telle modification nécessiterait avant tout une volonté politique commune des membres qui la composent à l'heure actuelle. Inclure le SSN dans la GICNT constituerait une étape considérable vers la consolidation du cadre global de sécurité nucléaire. Cependant, l'inconvénient majeur de la GICNT est qu'elle ne bénéficie pas d'une attention médiatique et politique importante, comme c'est le cas du Sommet sur la sécurité nucléaire. Promouvoir l'initiative auprès du grand public et des États, serait nécessaire pour générer plus d'engouement au sein des gouvernements. Cette étape sera primordiale afin d'amener, le cas échéant, la sécurité nucléaire vers une dimension différente au sein de la GICNT.

### 3.4.3. Un rôle de prédilection pour l'AIEA ?

La piste peut-être la plus sérieuse pour le Sommet sur la sécurité nucléaire, est son intégration dans la structure de l'AIEA à Vienne. L'Agence a toujours été impliquée dans des activités relatives à la sécurité nucléaire et a considérablement intensifié ses

97 Charles L. Thornton, The G8 Global Partnership against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction, *The Nonproliferation Review*, 2002.

98 Le problème majeur est que la GICNT a été créée sous l'impulsion des États-Unis, ce qui pose, comme d'habitude, un problème à certains États.

efforts depuis une décennie. Comme souligné par son directeur général, Yukiya Amano, elle a établi des normes, fourni une assistance, formé des experts et construit une base de données sur les transferts illicites de matériaux<sup>99</sup>.

Inclure le processus du SSN au sein de l'AIEA pourrait notamment s'effectuer grâce à une contribution plus importante des États dans le budget consacré à la sécurité nucléaire. En effet, cette dernière ne devrait plus faire l'objet de contributions volontaires, comme c'est le cas actuellement avec le *Nuclear Security Fund*, mais serait incluse dans le budget général de l'AIEA<sup>100</sup>. Un tel changement dans le modèle budgétaire de l'Agence nécessite un fort soutien de la part des États à un moment où les budgets subissent des coupes drastiques. Pour faciliter cette étape, le Conseil des gouverneurs de l'AIEA pourrait décider d'établir une plateforme qui lierait les domaines de la sécurité, des garanties et de la sûreté. Cela permettrait de créer un flux d'informations et de données plus formalisé entre les trois domaines afin d'évaluer les objectifs et exigences communs. Cela donnerait plus de clarté aux États membres et ces derniers seraient plus enclins à financer le domaine de la sécurité nucléaire de manière active.

L'intégration du SSN au sein de l'AIEA pourrait aussi permettre à cette dernière d'accroître son rôle en matière de sécurité nucléaire. En effet, en sus de sa longue expérience technique, l'AIEA a suscité un grand nombre d'adhésion au point d'avoir presque atteint l'universalité. Ces deux éléments lui permettent de jouir d'une légitimité très forte au niveau international.

Cependant, l'intégration du SSN dans l'AIEA ne doit pas être perçue comme une substitution. En effet, l'AIEA ne doit pas jouer le rôle du secrétariat du SSN, ce qui impliquerait une préparation des sommets quant à leur contenu et leur logistique. N'ayant ni le mandat ni les ressources financières suffisantes, elle ne peut tout simplement pas se permettre d'assumer ce rôle. Ce travail devrait donc rester entre les mains des États. De plus, une inclusion impliquerait que la participation au NSS soit universalisée et que son agenda s'inscrive dans le mandat de l'AIEA : cela rendrait l'obtention d'un consensus extrêmement compliqué. Ainsi, plutôt qu'une substitution à la dynamique, l'Agence doit plutôt être perçue comme un fournisseur de soutien technique en matière de sécurité nucléaire.

Une autre attribution que pourrait se voir confier l'Agence est celle de la vérification des mesures de sécurité nucléaires prises au niveau national. En effet, l'Agence pouvant revendiquer une lourde expérience en matière de vérification des engagements contractés via le TNP (par exemple en Iran, Corée du Nord, Syrie, etc.), elle pourrait dès lors assumer un rôle similaire dans le domaine de la sécurité nucléaire. Mais, à moins que ses conseils sur la sécurité nucléaire deviennent une obligation légale pour les États membres, il semble très peu probable que ces derniers acceptent, à court terme, de conférer à l'Agence ce mandat de vérification. C'est pourtant un tel mécanisme de surveillance des efforts nationaux et internationaux en matière de sécurité nucléaire qui manque cruellement à l'heure actuelle. Tout en évitant de dupliquer les mécanismes existants (par exemple la Résolution 1540 du Conseil de Sécurité des Nations unies, etc.), l'établissement

---

*C'est pourtant un tel mécanisme de surveillance des efforts nationaux et internationaux en matière de sécurité nucléaire qui manque cruellement à l'heure actuelle.*

---

99 T. Dalton, Y. Amano et M. Fitzpatrick, *2013 Carnegie International Nuclear Policy Conference: Welcome and Opening Remarks*; Morning Keynote, Washington, 8 avril 2013.

100 W.Q. Bowen, M. Cottee et C. Hobbs (2012).

d'un tel système permettrait de mettre en lumière les progrès individuels et collectifs des États tout en mettant l'accent sur les efforts à fournir à l'avenir. En l'absence de ce dispositif d'évaluation, le rôle du secteur privé (par exemple ONG, groupes de recherches, consultants et industries), pourrait s'avérer utile.

Enfin, il est tout à fait possible que l'AIEA soit la future pierre angulaire de la sécurité nucléaire. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les effets des nombreuses initiatives de l'Agence sont basées sur la bonne volonté des États (par exemple plan d'actions, codes de conduite, etc.).<sup>101</sup> Comme précisé en avril dernier par son directeur général, l'AIEA a le mandat nécessaire en matière de sécurité et est prêt à jouer un rôle plus actif à cet égard. Ce n'est cependant pas à l'Agence, mais bien aux participants, de décider de l'avenir du Sommet sur la sécurité nucléaire<sup>102</sup>.

---

101 B. Haute couverture, *A possible international regime to cover radiological materials*, Centre d'études de sécurité internationale et de maîtrise des armements, octobre 2009.

102 T. Dalton, Y. Amano et M. Fitzpatrick (avril 2013).



## CONCLUSION

---

Depuis près d'une décennie, le terrorisme nucléaire est perçu par les organisations internationales, les gouvernements et de nombreux experts, comme l'une des menaces non-étatiques les plus considérables pour nos sociétés. De nombreux groupes radicaux ont déjà, par le passé, montré une réelle volonté d'entreprendre ce type d'actions aux conséquences dramatiques sur le plan humain, psychologique et environnemental. Le fait que nous vivons dans une société de plus en plus globalisée a permis à ces groupes d'étendre leurs réseaux, ce qui pourrait aboutir, au regard de l'importante quantité de matériaux nucléaires et radiologiques disponibles, à la hausse de la probabilité d'une attaque. Face à cette menace, la communauté internationale se devait de réagir avec volonté et fermeté.

Le Sommet de Washington a été une formidable occasion d'évaluer cette menace mais aussi d'établir un plan d'actions afin de la contrôler et de la prévenir. La présence de nombreux chefs d'État et de gouvernement ainsi que l'adoption, en fin de sommet, d'un communiqué et d'engagements volontaires, ont démontré qu'une grande partie de la communauté internationale a saisi l'opportunité de faire face aux défis liés à la sécurité nucléaire. Malgré quelques faux pas, comme la mise à l'écart de certains États possédant un important parc nucléaire ou l'absence de certaines problématiques, le Sommet de Washington a rempli son objectif: lancer une dynamique internationale visant à renforcer la sécurité nucléaire.

Pourtant, le Sommet de Séoul s'est conclu, pour beaucoup d'États, sur un sentiment assez mitigé. D'un côté, certaines attentes furent comblées. En effet, en incluant dans les discussions la création d'une interface entre la sécurité et la sûreté nucléaire, la sécurisation des sources radioactives et la protection des installations nucléaires, les participants ont incontestablement poursuivi la dynamique mise en place à Washington. D'un autre côté, le Sommet a dû faire face à un certain essoufflement. Beaucoup de mesures et d'engagements ont été simplement réitérés, sans plus d'ambition. De nombreuses délégations ont commencé à remettre en cause le réalisme de l'objectif du président Obama de sécuriser l'ensemble des matériaux nucléaires vulnérables en à peine quatre ans. Les premières voix sur la nécessité ou non de maintenir l'initiative du Sommet se sont même faites entendre au point que les doutes quant au futur de la dynamique n'ont cessé de croître.

À moins d'un an du prochain Sommet de La Haye en mars 2014, il est impossible de connaître son futur. Pourtant, les espoirs sont considérables. En sus de réitérer leurs engagements du passé, les délégations nationales devront résolument se tourner vers l'avenir avec ambition et optimisme. Continuer les discussions de Séoul, s'assurer que les États prennent conscience de leur responsabilité mais aussi réaffirmer l'importance du processus à l'égard de l'opinion publique, apparaissent comme des éléments clés pour la réussite de ce futur sommet. En outre, l'adoption d'une ligne directrice commune est essentielle. Une chose est certaine : étant donnée l'importance des tâches restantes, le Sommet de la sécurité nucléaire ne doit pas s'éteindre aux Pays-Bas. Que ce soit sous sa forme actuelle, au sein d'une autre initiative politique internationale ou de l'AIEA, il est nécessaire que les efforts consentis par le passé se poursuivent à l'avenir.

L'établissement d'un régime de sécurité nucléaire universel, légalement contraignant et ambitieux n'est pas simple. Ce n'est pas un choix ou une possibilité, mais bien une nécessité. Face à l'éventuelle inertie et torpeur du monde politique, la menace, elle, ne se contentera pas d'être une simple spectatrice.

### Remarques additionnelles

Le présent Rapport a été rédigé avant le discours de Barack Obama du 19 juin 2013 devant la porte de Brandebourg à Berlin. Lors de ce dernier, le président américain a appelé à construire « un monde de paix et de justice » tout en insistant sur trois points principaux relatifs au désarmement nucléaire.

Tout d'abord, il a insisté sur le fait qu'il était possible pour les États-Unis de maintenir, avec ses alliés, une politique de sécurité basée sur une dissuasion nucléaire forte et crédible tout en réduisant d'un tiers leurs armes nucléaires existantes. C'est également dans ce contexte que les États-Unis discuteront avec l'OTAN, dans un futur proche, d'une possible réduction des armes nucléaires tactiques présentes sur le continent européen depuis la Guerre froide.

Les États-Unis s'engagent également à ratifier dans les plus brefs délais le Traité d'interdiction des essais nucléaires (TICEN) mais aussi à promouvoir les négociations d'un traité bannissant la production de matières fissiles nécessaires à la fabrication d'armes nucléaires.

Enfin, et dans le cadre du présent Rapport, le chef d'État américain a annoncé que les États-Unis organiseront à nouveau en 2016 un Sommet sur la sécurité nucléaire pour poursuivre les efforts initiés en 2010 afin de sécuriser les matériaux nucléaires.

Lors de la rédaction de ce Rapport, l'avenir du processus de sécurisation des matériaux nucléaires après le Sommet La Haye (2014) semblait encore bien incertain. L'annonce faite par Barack Obama répond donc à de nombreuses incertitudes autour de ce processus. Cependant, l'annonce de la tenue d'un nouveau sommet en 2016 ne rend pas pour autant caduques les remarques faites dans le présent Rapport. En effet, des questions similaires émergeront vraisemblablement à l'approche de ce nouvel événement.

Le sommet de 2016 pourrait permettre de combler les lacunes dans le régime de sécurité nucléaire existantes. L'annonce de Barack Obama galvanise à nouveau l'attention de la communauté internationale relative à l'amélioration globale de la sécurité nucléaire. Mais ses paroles devront être suivies d'actions concrètes pour combattre la menace du terrorisme nucléaire. Il s'agira notamment : d'éliminer les faiblesses existantes en matière de sécurité et de gouvernance pour tous les matériaux et installations nucléaires ; d'élaborer un cadre mondial de sécurité nucléaire cohérent et intégré à tous les niveaux et d'utiliser cette nouvelle opportunité pour mettre en place un régime global capable d'être adapté aux menaces futures tout en tenant compte des progrès technologiques. Comme le précise Matthew Bunn, Professeur au Belfer Center for Science and International Affairs de l'université d'Harvard : « le sommet de 2014 devra déterminer l'orientation générale de sorte que d'ici 2016, la communauté internationale puisse établir une structure effective et durable ».<sup>103</sup>

<sup>103</sup> Disponible sur : <http://www.fmwg.org/news.cfm?action=article&page=0&id=60489e23-393c-4df6-bc38-95052d197f15>



## ANNEXES

### 1. Communiqué du Sommet sur la sécurité nucléaire de Washington (2010)

Le communiqué va lister brièvement 12 points permettant d'atteindre cet objectif. Ainsi, les États:

- Réaffirment leur responsabilité de sécuriser leurs matériaux nucléaires, en accord avec leurs obligations internationales et en insistant sur l'importance de posséder une législation nationale robuste, afin de prévenir que des acteurs non-étatiques<sup>104</sup> mettent la main sur ce type de matériaux
- Appellent à travailler en collaboration avec la communauté internationale pour améliorer la sécurité nucléaire
- Reconnassent que le plutonium et l'uranium hautement enrichi (ou HEU)<sup>105</sup> nécessitent une surveillance toute particulière, s'engagent à convertir des réacteurs utilisant de l'HEU afin, là où cela est techniquement et économiquement faisable, qu'ils emploient de l'uranium faiblement enrichi (LEU)<sup>106</sup>
- S'efforcent à mettre en œuvre leurs engagements en matière de sécurité nucléaire
- S'engagent à atteindre les objectifs visés dans les instruments internationaux de sécurité nucléaire, à savoir la Convention internationale pour la suppression des actes de terrorisme nucléaire (ICSANT) et la Convention sur la protection physique des matériaux nucléaires (CCPNM) ainsi que son amendement<sup>107</sup>
- Réaffirment le rôle essentiel de l'AIEA vis-à-vis de la sécurité nucléaire, en insistant sur le fait que l'Agence doit continuer à jouir de ressources suffisantes pour exécuter son mandat de manière effective
- Reconnassent le rôle primordial des Nations unies, mais aussi d'autres initiatives telles que la *Global Initiative to Combat Nuclear Terrorism* (GICNT) ou le G-8 *Global Partnership Against the Spread of Weapons of Mass Destruction*<sup>108</sup>
- Admettent la nécessité de construire un régime de sécurité nucléaire efficace reposant sur la promotion d'une coopération au niveau bilatéral, régional et multilatéral
- Constatent l'importance d'une collaboration entre États pour prévenir, de manière efficace, les incidents relatifs aux transferts de matériaux illicites<sup>109</sup>, notamment en échangeant l'expertise sur cette matière

104 Le fait que le communiqué fasse référence à la notion « d'acteurs non-étatiques » s'inscrit étroitement avec l'objectif de la Résolution 1540 (2004) du Conseil de Sécurité des Nations unies, légalement contraignante. Cette dernière, adoptée au lendemain des attentats du 11 septembre, est la première Résolution qui vise à combattre des actes terroristes qui impliqueraient l'utilisation d'armes de destruction massive mais aussi à empêcher que ces acteurs non-étatiques mettent la main sur de telles technologies.

105 Nuclear Threat Initiative (2012).

106 Glossaire de sûreté de l'AIEA (2007).

107 P. Podvig, 'Global Nuclear Security: Building Greater Accountability and Cooperation', UNIDIR, Genève, 2011.

108 Nuclear Threat Initiative (NTI), 'Global Partnership Against the Spread of Weapons and Material of Mass Destruction (10 Plus 10 Over 10 Program)'. Disponible sur : <http://www.nti.org/treaties-and-regimes/global-partnership-against-spread-weapons-and-materials-mass-destruction-10-plus-10-over-10-program/>

109 Le trafic illicite de matériaux est « le mouvement illégal de matériaux nucléaires ou radioactif à travers les frontières internationales » VERTIC, 'Illicit Trafficking of Nuclear and other Radioactive Material: The Legislative Response', avril 2012, p. 5.

- S'accordent sur l'importance de l'industrie nucléaire, et du secteur privé en général, en mettant l'accent en priorité sur la protection physique de matériaux nucléaires
- Supportent la mise en œuvre et la promotion de bonnes pratiques de sécurité nucléaire, et ce, sans porter atteinte au droit des États à développer et à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques<sup>110</sup>
- Reconnassent que les mesures contribuant à la sécurité nucléaire ont une certaine valeur en lien avec la sécurisation de matières radioactives<sup>111 112</sup>

Le communiqué se termine en annonçant que la Corée du Sud organisera un deuxième sommet de même nature en 2012.

## 2. Communiqué du Sommet sur la sécurité nucléaire de Séoul (2012)

Le communiqué identifie 11 domaines relatifs à la sécurité nucléaire devant être abordés en priorité.

- **L'architecture de la sécurité nucléaire dans son ensemble**

Les États reconnaissent unanimement l'importance des instruments multilatéraux de sécurité nucléaire et, principalement, la CPPNM et l'ICSANT. Il est donc assez logique que le communiqué encourage la ratification de ces conventions, et particulièrement l'amendement de la CPPNM afin que ce dernier entre en vigueur au plus tard en 2014. Le rôle des Nations unies n'est également pas négligé (p. ex. les Résolutions 1540 et 1977), tout comme celui de l'AIEA (p. ex. l'INFCIRC/225/Rev.5 relatif à la protection physique des matériaux et installations nucléaires et les autres documents de la *Nuclear Security Series*<sup>113</sup>). Comme dans le communiqué de Washington, les États encouragent une participation accrue au sein du GICNT et du G-8 *Global Partnership against the Spread of Weapons and Materials of Mass Destruction*.

- **Le rôle de l'AIEA**

La responsabilité et le rôle de l'AIEA restent essentiels. Ils sont notamment réaffirmés dans le Plan de Sécurité Nucléaire 2010-2013<sup>114</sup>. Les États s'engagent à nouveau à ce que l'Agence bénéficie des ressources financières suffisantes (par exemple via le *Nuclear Security Fund*) et des structures adéquates qui lui permettront de travailler, avec efficacité, aux objectifs liés à l'amélioration de la sécurité nucléaire.

- **Les matériaux nucléaires**

Le HEU et le plutonium sont des matériaux qui requièrent une attention spécifique afin qu'ils soient suffisamment sécurisés et comptabilisés. Vu la dangerosité de

110 Ce point fait directement référence à l'article IV du Traité de non-prolifération nucléaire. En effet, malgré le caractère asymétrique du TNP, qui consacre un régime différent entre États dotés de l'arme nucléaire et États non dotés de l'arme nucléaire au sens de l'article IX du même traité, l'article IV stipule que chaque État partie, peu importe sa nature, a le droit de développer l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

111 Malgré le fait que la sécurisation des matières radioactives, qui concerne la menace du terrorisme radiologique, ait été mentionnée dans le communiqué, ce sujet n'a que très peu été abordé durant le sommet. La France et le Royaume-Uni ont d'ailleurs insisté pendant le sommet pour que ce sujet figure à l'ordre du jour du Sommet de Séoul 2012. <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/desarmement-et-non-proliferation/evénements-lies-au-desarmement-et/armes-de-destruction-massive/article/sommet-sur-la-securite-nucleaire>

112 Glossaire de sûreté de l'AIEA (2007).

113 Disponible sur : <http://www-pub.iaea.org/books/IAEABooks/Series/127/Nuclear-Security-Series>

114 Disponible sur : [http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC53/GC53Documents/English/gc53-18\\_en.pdf](http://www.iaea.org/About/Policy/GC/GC53/GC53Documents/English/gc53-18_en.pdf)

ces matériaux, les États se sont engagés, comme dans le communiqué de 2010, à les éliminer des installations qui ne sont plus en service. Minimiser l'emploi d'HEU, tout en préférant l'utilisation du LEU, doit également être une priorité et les États sont appelés à annoncer des mesures en ce sens avant fin 2013.

- **Les sources radioactives**

Les sources radioactives sont très largement utilisées et sont souvent vulnérables. Les sécuriser au plus vite doit donc être une priorité. Dans cette optique, en plus de promouvoir une coopération internationale, les États ont encouragés la ratification de l'ICSANT, et l'application de certains outils de l'AIEA tels que les documents de la *Nuclear Security Series*, le Code de conduite sur la sûreté et la sécurité des sources radioactives<sup>115</sup> ou l'Orientation sur l'importation et l'exportation des sources radioactives<sup>116</sup>.

- **Le lien entre la sécurité et la sûreté nucléaire**

La catastrophe de Fukushima a montré que ces deux notions doivent être abordées de manière conjointe. Poursuivant un but commun, à savoir la protection de la vie humaine, de la santé et de l'environnement, la sécurité et la sûreté nucléaire doivent être mises en œuvre de manière cohérente et synergique. En plus de l'amélioration de la protection physique des installations et des capacités de réponse face à une situation urgente, la gestion des déchets nucléaires doit être également une priorité.

- **La sécurité des transports de matériaux**

Les matériaux nucléaires et radioactifs ne sont fabriqués et traités que dans certaines parties du monde, ce qui implique des transports internationaux et nationaux pour des besoins énergétiques, médicaux ou encore industriels. La sécurisation de ces transports est un des éléments intrinsèques à la sécurité nucléaire. L'amélioration de celle-ci passe donc par la sécurisation et la promotion de l'échange d'informations relatives à ces transports.

- **Le combat contre le trafic illicite**

Développer un régime de sécurité nucléaire fort passe par la lutte contre les transferts illicites de matériaux nucléaires et radioactifs. Des groupes terroristes pourraient utiliser ce type de réseau de contrebande pour acheminer des matières nécessaires à la perpétration d'actes malveillants. Par conséquent, il est nécessaire pour les États de promouvoir le renforcement des capacités techniques de recherche et de détection, en coopération avec des organisations internationales telles qu'INTERPOL qui est en mesure de surveiller des personnes impliquées dans un tel trafic.

- **La criminalistique nucléaire**

La promotion d'une coopération internationale tant au niveau technologique qu'au niveau des ressources humaines passe aussi par le développement d'une science criminalistique nucléaire. Cette dernière est primordiale pour être capable d'identifier, par exemple, la source des transferts illicites.

115 Disponible sur : [http://www-pub.iaea.org/MTCD/publications/PDF/Pub1227f\\_Web.pdf](http://www-pub.iaea.org/MTCD/publications/PDF/Pub1227f_Web.pdf)

116 Disponible sur : <http://www-pub.iaea.org/books/iaea-books/8901/Guidance-on-the-Import-and-Export-of-Radioactive-Sources>

- **La culture de la sécurité nucléaire**

La création d'une réelle « culture de sécurité nucléaire » est essentielle afin d'encourager les contributions du monde industriel, académique et médiatique mais aussi des organisations non-gouvernementales ou d'autres acteurs de la société civile. Cela permet, d'un côté, de sensibiliser cette dernière, et d'un autre côté, de l'impliquer dans une dynamique constructive afin qu'elle participe à l'amélioration de la sécurité nucléaire.

- **L'information sur la sécurité**

Il est important de préciser que les États ont suivi la recommandation faite par le Royaume-Uni en 2010 lors du sommet de Washington, d'inclure le développement de « l'information sur la sécurité ». Il est, en effet, capital que les informations sensibles liées au domaine nucléaire restent entre de bonnes mains. Cela permet d'éviter que des acteurs non-étatiques mettent la main sur des informations, des technologies ou de l'expertise nécessaire à l'acquisition ou l'utilisation de matériaux nucléaires. L'amélioration de la sécurité informatique dans les installations nucléaires doit aussi rester aussi une priorité<sup>117</sup>.

- **La coopération internationale**

Pour les États impliqués dans le processus du sommet, les objectifs poursuivis ne pourront être atteints qu'avec une coopération internationale à tous les niveaux, et notamment, avec une assistance aux pays, s'ils en font la demande, afin de les aider dans le renforcement de leur régime national de sécurité nucléaire.

Le communiqué se termine en précisant que le prochain Sommet de la sécurité nucléaire se déroulera aux Pays-Bas en 2014<sup>118</sup>.

117 AIEA, *Computer Security at Nuclear Facilities*, IAEA Nuclear Security Series n°17, 2011.

118 D'après la presse nationale, les autorités néerlandaises ont perçu cette invitation comme un « signe de confiance » [http://www.armscontrol.org/act/2012\\_03/Dutch\\_to\\_Host\\_14\\_Nuclear\\_Security\\_Summit](http://www.armscontrol.org/act/2012_03/Dutch_to_Host_14_Nuclear_Security_Summit)



## LES RAPPORTS DU GRIP

- 3/08 **Les munitions au cœur des conflits – État des lieux et perspectives**, Pierre Martinot, collab. I. Berkol et V. Moreau, 36 p., 7€
- 4/08 **La problématique destination et utilisation finales dans les exportations d'armement**, Damien Callamand, 30 p., 7€
- 5/08 **La mission des Nations unies au Congo – Le laboratoire de la paix introuvable**, Xavier Zeebroek, 30 p., 6€
- 6/08 **Sécurité collective et environnement – Changements climatiques et dégradation de l'environnement, nouveaux enjeux des relations internationales**, Patrice Bouveret et Luc Mampaey (éd.), 50 p., 8,50€
- 7/08 **Le commerce extérieur des armes dans le fédéralisme belge**, Romain Leloup, 38 p., 7€
- 8/08 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2009**, Luc Mampaey, 32 p., 7€
- 9/08 **La traçabilité des munitions**, Pierre Martinot et Ilhan Berkol, 26 p., 6€
- 1/09 **Les armes nucléaires de l'OTAN – Fin de partie ou redéploiement ?**, Jean-Marie Collin, 20 p., 6€
- 2/09 **La politique pyromane de Washington - Les transferts militaires des États-Unis vers le Moyen-Orient**, Caroline Pailhe, 56 p., 9€
- 3/09 **Le traité de Pelindaba - L'Afrique face aux défis de la prolifération nucléaire**, Cédric Poitevin, 40 p., 7€
- 4/09 **Contrôles post-exportation lors des transferts d'armement - Preuve d'arrivée et monitoring d'utilisation finale**, Ilhan Berkol et Virginie Moreau, 40 p., 8€
- 5/09 **La réforme du secteur de la sécurité en République centrafricaine - Quelques réflexions sur la contribution belge à une expérience originale**, Marta Martinelli et Emmanuel Klimis, 38 p., 8€
- 6/09 **Darfour. Mission impossible pour la MINUAD?**, Michel Liégeois, 30 p., 6€
- 7/09 **RD Congo. Ressources naturelles et violence. Le cas des FDLR**, Brune Mercier, 22 p., 5€
- 8/09 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes - Compendium 2010**, Luc Mampaey, 40 p., 8€
- 9/09 **La Convention sur les armes à sous-munitions - Un état des lieux**, Bérangère Rouppert, 28 p., 6€
- 10/09 **L'Union européenne et les armes légères - Une pluralité de politiques pour une problématique globale**, Hadrien-Laurent Goffinet (avec la collaboration de Virginie Moreau), 28 p., 6€
- 11/09 **Le contrôle du courtage des armes légères - Quelle mise en œuvre au sein de l'UE?**, Virginie Moreau et Holger Anders, 32 p., 6€
- 12/09 **Le contrôle du transport aérien des armes légères - État des lieux et défis**, Jihan Seniora, 32 p., 6€
- 1/10 **Recueil des articles concernant la politique extérieure de l'UE**, Federico Santopinto, 66 p., 10€
- 2/10 **La guerre en sous-traitance – L'urgence d'un cadre régulateur pour les sociétés militaires et de sécurité privées**, Luc Mampaey et Mehdi Mekdour, 32 p., 6€
- 3/10 **La gestion des frontières terrestres et le trafic illicite transfrontalier des armes légères**, Jihan Seniora et Cédric Poitevin, 24 p., 6€
- 4/10 **Conférence de révision 2010 du Traité de non-prolifération - Succès et désillusions d'une nouvelle dynamique de désarmement nucléaire**, Mehdi Mekdour et Bérangère Rouppert, 32 p., 7€
- 5/10 **Contrôle des transferts d'armes – L'exemple des États francophones d'Afrique subsaharienne**, Virginie Moreau, Cédric Poitevin et Jihan Seniora, 34 p., 7€
- 1/11 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2011**, Luc Mampaey, 44 p., 8€
- 2/11 **La privatisation de la propagande américaine en Afghanistan et en Irak**, Rendon Group, Arnaud Simonis, 24 p., 6€
- 3/11 **L'ONU et le contrôle des embargos sur les armes – Entre surveillance et vérification**, Virginie Moreau, 28 p., 6€
- 4/11 **La Mission des Nations unies en RD Congo – Bilan d'une décennie de maintien de la paix et perspectives**, Xavier Zeebroek, Marc Memier et Pamphile Sebahara, 40 p., 8€
- 5/11 **Transparence en matière de transferts d'armements – Quelles responsabilités pour les États ?**, Jihan Seniora, 34 p., 7€
- 6/11 **Le traité sur le commerce des armes – Les enjeux pour 2012**, Virginie Moreau, 34 p., 7€
- 1/12 **La Côte d'Ivoire un an après – Rétrospective sur cinq mois de crise électorale, ses impacts et ses questionnements**, Bérangère Rouppert, 36 p., 7€
- 2/12 **Ammunition controls, the ATT, and Africa – Challenges, requirements, and scope for action**, Holger Anders, 20 p., 5€
- 3/12 **Interdiction des armes chimiques – Réalisations, défis et nouvelles priorités de la Convention**, Bérangère Rouppert, 28 p., 6€
- 4/12 **Dépenses militaires, production et transferts d'armes – Compendium 2012**, Luc Mampaey, 44 p., 8€
- 5/12 **Les armes nucléaires tactiques américaines en Europe – Les enjeux d'un éventuel retrait**, Bérangère Rouppert, 24 p., 6€
- 6/12 **Panorama du trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest**, Georges Berghezan, 36 p., 7€
- 7/12 **Ressources naturelles, conflits et construction de la paix en Afrique de l'Ouest**, Bruno Hellendorff, 38 p., 7€
- 8/12 **La conférence 2012 sur une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient – Un échec programmé ?**, Bérangère Rouppert, 32 p., 7€
- 1/13 **Côte d'Ivoire et Mali, au cœur des trafics d'armes en Afrique de l'Ouest**, Georges Berghezan, 40 p., 7€
- 2/13 **Le contrôle du courtage en armements – Quelle mise en œuvre au sein de l'UE ?**, Kloé Tricot O'Farrell, 36 p., 7€
- 3/13 **Mali – De l'intervention militaire française à la reconstruction de l'État**, Bernard Adam, 32 p., 7€

## LE SOMMET SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE À LA CROISÉE DES CHEMINS

### ENTRE DOUTES ET AMBITIONS

Qualifié comme l'une des menaces les plus importantes de notre temps au niveau de la sécurité internationale, le terrorisme nucléaire suscite de nombreuses inquiétudes au sein des gouvernements, organisations internationales et experts dans le domaine nucléaire. Bien qu'aucun acte terroriste de cette nature n'ait été perpétré à ce jour, les autorités nationales et internationales se devaient de réagir dans les plus brefs délais afin de solidifier le régime de sécurité nucléaire. C'est dans ce contexte là que le premier Sommet de la sécurité nucléaire a vu le jour en avril 2010 à Washington.

Toutefois, à moins d'un an du prochain Sommet de la sécurité nucléaire de La Haye, son avenir est plus qu'incertain. Malgré les débouchés positifs de la rencontre de Washington, les conclusions et discussions du deuxième Sommet à Séoul n'ont pas comblé toutes les attentes et ont même suscité des interrogations quant à l'existence et la nécessité de la dynamique.

Ce Rapport a pour objectif de dresser une vue d'ensemble de ces réunions consacrées de la sécurité nucléaire. Il revient sur les sommets de Washington (2010) et Séoul (2012) tout en identifiant les succès et échecs de ces rencontres internationales. Pour terminer, il passe en revue les enjeux du prochain Sommet de la Haye ainsi que ses perspectives d'avenir.

**Sylvain Fanielle**, diplômé en droit européen de l'Université de Maastricht (Pays-Bas), prépare un doctorat en sciences politiques à l'Université d'Anvers (département de politique internationale). Ses travaux portent sur la non-prolifération nucléaire, et plus précisément sur la sécurité des matériaux nucléaires et radiologiques.

